

Faculté de philosophie, arts et lettres

Democracy Awakening: Notes on the State of America

Traduction partielle et commentée

Auteure : Laïs Godart

Promoteur : Thierry Lepage

Année académique 2025-2026

Master en traduction à finalité didactique

Déclaration sur l'honneur, mémoires/TFE de la Faculté de philosophie, arts et lettres, UCLouvain

Je déclare qu'il s'agit d'un travail original et personnel, que toutes les sources référencées ont été indiquées dans leur totalité et ce, quelle que soit leur provenance, et que l'utilisation des outils d'intelligence artificielle est conforme aux consignes générales d'utilisation publiées par l'UCLouvain et disponible à cette adresse :

<https://cdn.uclouvain.be/groups/cms-editors-p1/portail/reglement/Consignes-ChatGPT version-etudiante.pdf?itok=SebXXm87>

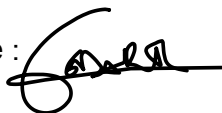
Je suis conscient·e que le fait de ne pas citer une source, de ne pas la citer clairement et complètement, de ne pas annoncer dans une partie spécifique en début du mémoire l'utilisation que j'ai faite des outils d'intelligence artificielle ou de les utiliser de manière contraire à ce qui est prévu dans la note institutionnelle constituent des irrégularités graves au regard du [Règlement des études et des examens de l'Université catholique de Louvain](#) (Chapitre 4, section 7, article 107 à 114) au sein de l'Université. J'ai notamment pris connaissance des risques de sanctions académiques et disciplinaires encourues.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir commis de plagiat ou toute autre forme de fraude et de n'avoir pas utilisé les outils d'intelligences artificielles en dehors de ce qui est accepté à l'UCLouvain.

Nom, Prénom : Godart Laïs

Date : 11 août 2026

Signature de l'étudiant·e :



Déclaration relative à l'utilisation de l'intelligence artificielle

Dans le cadre de la rédaction de ce mémoire, les outils d'intelligences artificielles génératives, notamment les modèles *Claude* et *Piccolo*, ont été utilisés de manière ponctuelle. Leur utilisation s'est limitée à l'amélioration de la qualité linguistique du texte, couvrant des aspects tels que l'orthographe, la grammaire, la syntaxe, ainsi que la reformulation de certains passages afin d'en renforcer la clarté et la précision.

J'ai veillé à garder un regard critique sur les propositions générées, dans le respect des règles relatives à l'utilisation de l'intelligence artificielle établies par l'UCLouvain.

Laïs Godart



Democracy Awakening: Notes on the State of America

Traduction partielle et commentée

Réveil de la démocratie : Observations sur l'État d'Amérique

Traduction partielle et commentée

[REMERCIEMENTS]

Je tiens tout d'abord à remercier mon promoteur, Monsieur Lepage, pour son accompagnement tout au long de ce mémoire et sa disponibilité pour répondre à mes questions.

Je souhaite également remercier l'ensemble des professeurs de la LSTI pour la formation au métier de traducteur et pour m'avoir transmis les outils nécessaires à la rédaction de ce mémoire.

Enfin, mes remerciements vont à mes amis et à ma famille, pour leur soutien indéfectible tout au long de mes études et durant la rédaction de ce mémoire.

Table des matières

Democracy Awakening: Notes on the State of America.....	4
Réveil de la démocratie : Observations sur l'État d'Amérique.....	5
Table des matières.....	7
Introduction	9
1 Introduction thématique : Les États-Unis de 1920 à 2023, un siècle de transformations et de tensions.....	11
1.1 Les années 1920.....	11
1.2 Le Krach de 1929 et la Grande Dépression	12
1.3 Le New Deal.....	13
1.4 Le Manifeste conservateur de 1937	14
1.5 La Seconde Guerre mondiale	15
1.6 L'après-guerre	16
1.7 Brown v. Board of Education.....	16
1.8 Le mouvement des droits civiques	17
1.9 L'administration Kennedy.....	19
1.10 Le <i>Civil Rights Act</i> de 1964 et le <i>Voting Rights Act</i> de 1965	20
1.11 La présidence de Nixon.....	22
1.12 Reagan et le consensus libéral	23
1.13 Trump et la crise de la démocratie	24
1.14 Conclusion	25
Analyse	27
1 Analyse du texte source	27
1.1 L'auteure	27
1.2 Genre textuel.....	29
1.3 Public cible	29
1.4 Contexte et motif de la publication	30
2 Description des phases de traduction.....	31
3 Commentaires généraux	33
3.1 Gestion des temps et du récit.....	33
3.2 Traitement des institutions et des lois	36
3.3 Sensibilité terminologique et historique	39
3.4 Vocabulaire technique sans équivalence	43
4 Commentaires sur le genre textuel.....	45
4.1 Citations	45
4.2 Traduction de <i>you</i>	46
4.3 Typographie	49
5 Commentaires ponctuels.....	52
5.1 Les idiotismes	52
5.2 Les abréviations	55
5.3 Traduction des titres.....	58
Conclusion	60
Annexe.....	61
Bibliographie	62

Introduction

Democracy Awakening: Notes on the State of America est un essai politique et historique publié en 2023 par l'historienne américaine Heather Cox Richardson. Dans cet ouvrage l'auteure retrace l'évolution de la démocratie américaine en mettant en lumière différents événements historiques, plusieurs mouvements politiques ainsi que certains choix idéologiques qui ont contribué à façonner la situation politique actuelle aux États-Unis. Le livre est divisé en trois grandes parties, la première évoque les origines historiques des tensions qui ont traversé la démocratie américaine, une deuxième partie qui analyse la présidence de Trump et où l'auteure explique le point de bascule de cette crise, et une troisième partie porteuse d'espoir qui est centrée sur les moyens de renforcer la démocratie.

J'ai choisi de traduire un extrait de cet ouvrage en raison de mon intérêt pour l'histoire des États-Unis et mon envie de traduire un texte de l'anglais vers le français. De plus cet essai présente un défi au niveau de la traduction, car il combine une dimension historique, politique et argumentative. En effet la présence d'allusions historiques, d'institutions et de concepts politiques américains implique un travail de recherche approfondi afin de proposer une traduction accessible pour un public francophone.

La traduction de cet ouvrage permet de faire connaître à un public plus large et pas seulement anglophone une analyse détaillée de l'histoire américaine et des différents facteurs ayant influencé l'état actuel de sa démocratie. De plus cette traduction contribuerait à enrichir l'offre d'ouvrages historiques et politiques disponibles en français sur les États-Unis, en permettant à un large public d'accéder aux recherches et analyses d'une historienne reconnue.

Pour ma traduction j'ai fait le choix de sélectionner différentes parties de *Democracy Awakening*, en commençant par le préambule qui selon moi est essentiel pour comprendre le but de l'auteure. J'ai ensuite traduit 6 chapitres, de la première partie, qui se concentrent sur l'aspect historique des États-Unis et j'ai terminé par la conclusion qui vient étayer les intentions dont Richardson avait fait part dans le préambule, et met l'accent sur l'objectif principal du livre.

Dans ce document se trouve tout d'abord une introduction thématique qui couvre l'histoire des États-Unis entre 1920 et 2023 pour créer une connaissance de base nécessaire pour bien comprendre l'ouvrage de Richardson. Ensuite une partie analyse qui comprend l'analyse de l'œuvre et son auteur, une explication des phases de traduction et enfin une partie commentaire. Cette dernière partie explique les problèmes rencontrés lors de la traduction et la solution choisie supportée par des textes scientifiques. Les différents commentaires ont été divisés en trois catégories distinctes comprenant, les commentaires généraux sur le style propre au domaine historique et politique, les commentaires sur le genre textuel et la manière d'écrire de l'auteure et enfin les commentaires ponctuels qui reprennent sous différentes sous-catégories des problèmes précis rencontrés lors de la traduction.

1 Introduction thématique : Les États-Unis de 1920 à 2023, un siècle de transformations et de tensions

Afin de contextualiser les analyses développées dans *Democracy Awakening* de Heather Cox Richardson, ce mémoire propose un panorama des événements marquants qui ont façonné les États-Unis entre 1920 et 2023. Ce résumé, nécessairement sélectif, vise à établir une base de connaissances essentielle pour appréhender les dynamiques politiques, sociales et économiques abordées dans l'ouvrage. Il ne s'agit pas d'une chronologie exhaustive, mais d'une mise en lumière des périodes et des phénomènes structurants qui éclairent les enjeux contemporains de la démocratie américaine.

1.1 Les années 1920

Les années 1920 aux États-Unis sont marquées par la domination politique du Parti républicain, dont la philosophie s'incarne notamment dans la figure d'Herbert Hoover, qui deviendra président en 1929. Sur le plan économique, la décennie s'ouvre sur une brève récession au début des années 1920, rapidement suivie d'une reprise et d'une période de croissance soutenue à partir de 1922. Cependant, cette prospérité économique contraste avec des tensions sociales et des politiques profondes. L'après-guerre est en effet marqué par la « Peur des rouges », une période de développement important de l'anticommunisme alimentée par la révolution russe de 1917. De manière générale, la population blanche se sent menacée et veut limiter l'immigration. Des lois restrictives sont adoptées pour limiter l'arrivée de nouveaux migrants, bien que ces mesures épargnent largement les populations latino-américaines et canadiennes, qui constituent une main-d'œuvre indispensable pour certains secteurs de l'économie (Nouailhat, 2009).

Les années 1920 correspondent aussi à la période de réapparition du Ku Klux Klan. Cette organisation suprémaciste blanche, fondée initialement en 1865 par de jeunes vétérans sudistes après la guerre de Sécession, avait comme objectif de maintenir la suprématie des Blancs dans le Sud en s'opposant par la violence à l'émancipation des Noirs américains et à leur participation à la vie politique. Il a été dissous dans les années 1870 par la répression fédérale et la reprise du contrôle législatif par les élites sudistes. Pourtant, en 1920, le Klan refait surface et connaît son essor. Il

passé de 100 000 membres en 1920 à plus de 5 millions en 1925 et s'implante alors massivement au-delà du Sud, notamment dans le Midwest et l'Ouest (Larousse, s.d.).

1.2 Le Krach de 1929 et la Grande Dépression

Herbert Hoover est président des États-Unis depuis le 4 mars 1929 lorsque, en octobre de la même année, la plus grande crise économique de l'histoire des États-Unis éclate. Ce krach boursier, qui plonge le pays dans une dépression sans précédent, entraîne également la plus grande crise économique mondiale. La bourse s'effondre et cette chute se prolonge pendant plusieurs années. Dès l'été 1929, la production industrielle baisse de 45 %, un chiffre qui atteindra 69 % par la suite. Les salaires sont réduits, les horaires de travail diminuent et le chômage explose, ce qui marque durablement l'économie américaine (Nouailhat, 2009).

Dans les années 1930, un Américain sur quatre se retrouve sans emploi. Sans revenus, beaucoup ne peuvent plus payer leur loyer et perdent leur domicile. Pour survivre, ils construisent leur abri, souvent faits de cartons ou de vieilles voitures, formant des bidonvilles connus sous le nom de « Hoovervilles », un terme qui reflète la colère et le désespoir envers le président Hoover, tenu pour responsable de la crise (Nouailhat, 2009).

En 1932, Hoover se présente comme le candidat républicain lors de l'élection présidentielle. Face à lui se trouve Franklin Roosevelt (FDR), qui remportera avec une victoire écrasante. Les fermiers du Middle West, attirés par la promesse de Roosevelt de faire monter les prix agricoles, votent massivement pour lui. Dans les villes du Nord, une grande partie de la communauté noire, traditionnellement républicaine, abandonne ce parti, car elle estime qu'il n'a pas suffisamment agi en sa faveur. Cette défiance est renforcée par le fait que, dès 1929, de nombreux Noirs avaient été les premiers licenciés, ce qui aggrava une situation déjà précaire (Nouailhat, 2009).

Dans le Sud, la crise agricole frappe durement. Certains propriétaires terriens exploitent une main-d'œuvre noire dans des conditions proches de l'esclavage, notamment en versant des salaires dérisoires. En 1934, 17 % des Blancs ne

parviennent plus à subvenir à leurs besoins, un chiffre qui monte à 38 % pour les Noirs, ce qui illustre les inégalités criantes de l'époque (Bacharan, 1994).

1.3 Le New Deal

Élu président à quatre reprises en 1932, 1936, 1940 et 1944, Franklin Delano Roosevelt marque l'histoire des États-Unis en décédant pendant son mandat, en 1945, après douze ans de présidence. Il s'agit d'un cas unique dans l'histoire du pays. Pour faire face à la crise économique et sociale, FDR s'entoure de conseillers et d'experts, formant ce qu'on appelle le « Brain Trust », et crée de nombreuses agences gouvernementales pour mettre en œuvre ses réformes (Nouailhat, 2009).

Dès son arrivée au pouvoir, entre le 4 mars et le 16 juin 1933, une quinzaine de lois majeures sont votées, posant « l'armature du premier *New Deal* » (Nouailhat, 2009, p.45). L'objectif de FDR n'est pas de renverser le capitalisme, mais de le moderniser en introduisant une régulation plus forte de l'économie et en protégeant les citoyens les plus vulnérables. Cependant, cette politique ne fait pas l'unanimité. La Cour suprême, par exemple, invalide plusieurs lois, obligeant Roosevelt à ajuster sa stratégie et à lancer un second *New Deal* (Nouailhat, 2009). C'est dans ce cadre que se développe l'idée d'un *Welfare State*, un système financé par l'impôt qui permet à l'État de fournir des services sociaux (santé, allocations chômage, etc.) aux personnes dans le besoin (Cambridge, 2026c).

Le *New Deal* n'est pas une politique unique et cohérente, mais plutôt une série de mesures adoptées en réponse aux crises successives (Nouailhat, 2009). Son impact est immense, mais il ne profite pas à tous de la même manière. Historiquement, les Noirs américains votaient pour le Parti républicain, considéré comme le parti d'Abraham Lincoln, le président qui avait aboli l'esclavage. Cependant, cette tendance commence à changer dans les années 1920. En 1932, environ un quart des Noirs américains basculent vers le vote démocrate, une tendance qui s'amplifie durant les mandats de FDR. Pourtant, malgré cette évolution, les Noirs restent largement exclus des bénéfices du *New Deal*. Par exemple, le *Social Security Act*, l'une des mesures phares du *New Deal*, exclut les domestiques et les travailleurs agricoles, deux secteurs où les Noirs sont surreprésentés. De même, le *National Industrial Recovery Act*, qui visait à améliorer

les conditions de travail, se retourne parfois contre eux : certains employeurs blancs préfèrent licencier leurs employés noirs plutôt que d'augmenter leur salaire (Bacharan, 1994).

1.4 Le Manifeste conservateur de 1937

En 1937, une nouvelle récession économique frappe les États-Unis, ravivant l'opposition au Congrès contre les politiques du *New Deal* de Franklin D. Roosevelt. Les sénateurs conservateurs, inquiets d'une possible dérive vers le collectivisme sous l'influence de conseillers jugés radicaux, décident de réagir. C'est dans ce contexte que naît le Manifeste conservateur (*Conservative Manifesto*), un texte initié par le sénateur démocrate de Caroline du Nord, Josiah W. Bailey. Bien qu'ayant soutenu Roosevelt lors de son premier mandat, Bailey s'oppose désormais à la centralisation excessive du pouvoir et défend des valeurs comme la libre entreprise, l'individualisme et l'équilibre budgétaire (Moore, 1965).

Cette initiative s'inscrit dans la continuité d'une alliance informelle entre républicains et démocrates conservateurs, formée dès le début de l'année 1937 pour contrer le projet de Roosevelt de réformer la Cour suprême. Ce projet faisait suite à l'invalidation de plusieurs lois du *New Deal*, comme le *National Industrial Recovery Act*, qui était alors perçu comme une menace pour l'équilibre des pouvoirs (Perlstadt, 2018). Officiellement intitulé *Adresse au peuple des États-Unis*, le Manifeste conservateur propose un programme en dix points visant à limiter l'intervention de l'État et à restaurer la confiance dans l'économie de marché. Parmi ses mesures phares, on trouve :

- La révision des taxes sur les gains en capital et les bénéfices non distribués pour encourager l'investissement.
- L'équilibre budgétaire et la réduction des dépenses publiques.
- La fin de la coercition dans les relations entre employeurs et salariés.
- La défense des droits des États et des gouvernements locaux face au pouvoir fédéral.
- Le rejet des dépenses gouvernementales au profit de la libre entreprise et du secteur privé.

La publication du Manifeste est cependant précipitée par une fuite dans la presse en décembre 1937, car elle a été révélée par des journaux comme le *Washington*

Post et le *New York Times*. Cette divulgation prématurée effraie certains signataires potentiels qui craignent d'être étiquetés comme des « traîtres » à leur parti ou associés à la *Liberty League*, un groupe perçu comme anti-Roosevelt (Moore, 1965). Malgré cet incident, le texte est officiellement inscrit au compte rendu du Congrès le 20 décembre 1937 et largement diffusé, avec le soutien actif des milieux d'affaires, des Chambres de Commerce et des associations industrielles (Perlstadt, 2018).

Bien qu'il n'ait pas donné naissance à un nouveau parti, le Manifeste conservateur a joué un rôle majeur dans la consolidation de l'opposition conservatrice au *New Deal*. Il a défini les principes sur lesquels cette coalition s'appuiera pour freiner ou démanteler certains programmes du *New Deal* dans les années suivantes (Moore, 1965).

1.5 La Seconde Guerre mondiale

La Seconde Guerre mondiale marque un tournant dans l'histoire des minorités aux États-Unis, notamment pour les Noirs américains. Malgré leur volonté de contribuer à l'effort de guerre, ces derniers se heurtent d'abord au refus des industries de défense de les embaucher. Face à cette exclusion et sous la pression des mouvements pour les droits civiques, le président Franklin D. Roosevelt signe en 1941 un décret interdisant la discrimination dans les emplois liés à la défense nationale (Nouailhat, 2009).

La guerre accélère également une migration massive des Noirs vers les villes industrielles du Nord et de l'Ouest, où les emplois sont plus nombreux. Cependant, cette arrivée massive provoque des conflits violents avec les populations blanches locales. Parallèlement, l'attaque de Pearl Harbor en 1941 plonge les États-Unis dans la guerre et entraîne une vague de méfiance envers les nippon-américains. Sous prétexte de sécurité nationale, plus de 100 000 personnes, dont une majorité de citoyens américains, sont internées dans des camps jusqu'en 1945 (Nouailhat, 2009).

Malgré ces discriminations, la guerre crée une dynamique nouvelle. Les États-Unis, engagés dans un effort total, ont besoin de toutes les forces disponibles, y compris celles des minorités. Les vétérans noirs, de retour au pays après avoir combattu

pour la démocratie à l'étranger, refusent désormais de se soumettre aux lois Jim Crow qui maintiennent la ségrégation dans le Sud (Bacharan, 1994). Leur expérience de la guerre renforce leur détermination à lutter pour l'égalité, posant les bases des mouvements pour les droits civiques des années 1950 et 1960. Ainsi, la Seconde Guerre mondiale, bien que marquée par des injustices, devient un catalyseur pour les revendications des minorités américaines.

1.6 L'après-guerre

Harry S. Truman, vice-président de FDR, devient président en 1945 et affiche rapidement son engagement en faveur de l'égalité raciale. Pourtant, malgré ses prises de position, aucune mesure concrète n'est adoptée dans l'immédiat, ce qui suscite la colère des leaders noirs. Ce n'est qu'en 1949 que Truman franchit une étape majeure en imposant la déségrégation dans l'armée, intégrant ainsi les soldats noirs et blancs dans les mêmes régiments. Cette décision a un impact symbolique fort et contribue à la déségrégation progressive dans d'autres secteurs de la société (Bacharan, 1994).

Sur le plan politique, l'année 1948 est marquée par l'élection présidentielle opposant Truman au républicain Thomas E. Dewey. Après avoir perdu le contrôle du Congrès en 1946, les démocrates le reprennent cette année-là, tandis que Truman remporte l'élection présidentielle. Cependant, cette victoire s'accompagne d'un taux d'abstention élevé (Nouailhat, 2009) révélant peut-être un mécontentement ou un désenchantement au sein de l'électorat.

1.7 Brown v. Board of Education

Entre 1950 et 1952, les avocats de la NAACP (*National Association for the Advancement of Colored People*), dont la mission est de garantir à tous les citoyens un accès équitable aux droits politiques, éducatifs, sociaux et économiques et de lutter contre la discrimination fondée sur la race (ShareAmerica, 2015), plaident cinq cas de ségrégation scolaire devant la Cour suprême, chacun provenant de districts différents. Ces affaires partagent un point commun : elles dénoncent l'inégalité flagrante entre les écoles réservées aux Blancs et celles destinées aux Noirs. Thurgood Marshall, futur juge à la Cour suprême, et son équipe contestent alors le

principe « séparés mais égaux », issu de l'arrêt *Plessy v. Ferguson* de 1896, qui légalisait la ségrégation (Bacharan, 1994).

Pour étayer son argumentaire, Marshall s'appuie sur des preuves psychologiques, notamment une étude utilisant des poupées noires et blanches. Lorsqu'on demandait à des enfants noirs de choisir la poupée qui leur ressemblait le plus, beaucoup réagissaient avec agressivité ou tristesse, révélant un sentiment d'infériorité. Ces éléments démontrent les effets dévastateurs de la ségrégation sur le développement des enfants (Bacharan, 1994).

Les juges décident de regrouper ces cinq affaires sous le nom de celle provenant du Kansas : « Oliver Brown contre le Conseil de l'Éducation de Topeka » (*Brown v. Board of Education of Topeka*). Ce choix stratégique permet de dépolitiser le débat en évitant l'impression d'une attaque ciblée contre le Sud. En 1954, la Cour suprême rend un arrêt historique : elle déclare la ségrégation dans les écoles publiques inconstitutionnelle. Pourtant, dès 1955, il devient clair que cet arrêt ne suffit pas à changer la réalité sur le terrain. Dans le Sud, les protestations se multiplient et les écoles blanches restent inaccessibles aux enfants noirs (Bacharan, 1994). Il faudra attendre d'autres éléments déclencheurs pour avoir un réel changement et ceux-ci ne tardent pas à arriver.

1.8 Le mouvement des droits civiques

Entre 1955 et 1957, trois événements majeurs donnent une impulsion décisive au mouvement des droits civiques : la mort d'Emmett Till, le boycott des bus Montgomery et les Neuf de Little Rock.

Au milieu des années 1950, la ségrégation raciale reste très présente dans le Sud des États-Unis, malgré l'arrêt *Brown v. Board of Education* et l'opposition du président Eisenhower à cette pratique. Les Noirs y vivent sous la menace constante de représailles économiques et de violences, tandis que les membres de la NAACP sont traqués. En 1955, trois meurtres dans le Mississippi visent à décourager tout militant potentiel : celui de deux agents de la NAACP et d'un jeune garçon de 14 ans, Emmett Till. Originaire de Chicago, où il fréquentait une école intégrée et se vantait d'avoir une petite amie blanche, Emmett passe l'été chez son oncle dans le Sud. Un jour, il entre dans un magasin et salue la propriétaire blanche, un acte

perçu comme une provocation. Quelques jours plus tard, son corps défiguré et mutilé est retrouvé dans un bras du Mississippi. Ce n'était pas le premier garçon noir retrouvé là, mais ce jeune garçon venait du Nord et non du Sud. Après le rapatriement de son corps, son cercueil est laissé ouvert pendant plusieurs jours pour que le pays voie ce qui lui était arrivé. Grâce à la presse, l'affaire mène à un procès, mais la salle d'audience, ségréguée, reflète les tensions de l'époque. L'oncle d'Emmett identifie les coupables, avant de devoir fuir l'État, sous risque de représailles. Après moins d'une heure de délibération, les assassins sont acquittés, déclenchant des manifestations et révoltes dans le Nord et l'Ouest, où la colère contre l'injustice raciale grandit (Bacharan, 1994).

À Montgomery, en Alabama, la ségrégation persiste dans les bus : les Noirs doivent acheter leur ticket à l'avant, puis sortir pour monter par l'arrière, risquant parfois de voir le chauffeur démarrer sans eux. Le 1er décembre 1955, Rosa Parks refuse de céder sa place à un passager blanc et est arrêtée. Les leaders noirs, qui cherchaient depuis un moment à dénoncer les pratiques de la compagnie de bus, voient en elle la plaignante idéale. Un boycott des bus est lancé et la presse, en couvrant l'événement, alerte ceux qui n'étaient pas au courant. Dès le 5 décembre, les bus circulent presque vides : les Noirs marchent, organisent du covoiturage ou achètent des minibus. Le boycott se poursuit en janvier, mais la municipalité commet une erreur en arrêtant 89 personnes, dont Martin Luther King, le pasteur de la ville, et Rosa Parks. Cette répression attire l'attention de la presse nationale. Le 13 novembre 1956, la Cour suprême déclare la ségrégation dans les bus de Montgomery inconstitutionnelle (Bacharan, 1994).

À Little Rock, capitale de l'Arkansas, malgré les premières mesures de déségrégation dans certaines institutions, les écoles restent largement séparées. En 1957, neuf élèves noirs, les « Neuf de Little Rock », doivent intégrer le lycée de Central High. Mais le gouverneur, Orval Faubus, qui avait remarqué le soutien apporté aux candidats ultra-ségrégationnistes les en empêche, déclenchant une crise nationale. Le président Eisenhower doit finalement intervenir pour faire respecter la loi, ce qui marque un tournant dans la lutte pour les droits civiques (Bacharan, 1994). Ces événements révèlent l'ampleur des résistances, mais aussi la détermination croissante des Noirs américains à mettre fin à la ségrégation.

C'est dans ce contexte de tensions raciales croissantes, exacerbées par l'affaire Emmett Till, le boycott de Montgomery et la crise de Little Rock, que le président Eisenhower décide d'agir sur le plan législatif. En 1957, il soumet au Congrès une proposition de loi sur les droits civiques, qui donne naissance au *Civil Rights Act* de la même année. Il s'agit de la première législation sur les droits civiques depuis la période de la Reconstruction (qui a duré de 1865 à 1877). Ce texte a créé une section des droits civiques au sein du ministère de la Justice, donnant aux procureurs fédéraux le pouvoir d'obtenir des injonctions judiciaires contre toute entrave au droit de vote (Eisenhower Presidential Library, s.d.).

1.9 L'administration Kennedy

Entre 1960 et 1963, l'administration Kennedy marque un tournant dans la lutte pour les droits civiques, oscillant entre prudence politique et engagements concrets.

Dès le début de son mandat, John F. Kennedy, membre du Parti démocrate, se retrouve confronté à la question raciale. Le 19 octobre 1960, Martin Luther King est arrêté et condamné à quatre mois de prison en Géorgie. Malgré les avertissements lui recommandant de ne pas s'impliquer dans ce dossier sensible, Kennedy appelle Coretta Scott King, la femme de Martin Luther King, pour lui exprimer son soutien. Le frère du président, Robert Kennedy, intervient pour faire libérer King, un geste qui, bien que discret, renforce le soutien des électeurs noirs envers le candidat démocrate lors de l'élection présidentielle (Kaspi, 2013).

Une fois à la Maison-Blanche, Kennedy adopte une approche progressive. Bien que son discours d'investiture du 20 janvier 1961 ne mentionne pas explicitement l'égalité des droits, il entreprend des réformes structurelles. Il nomme des Noirs à des postes clés dans son administration, bien que leur nombre reste limité, et signe le 6 mars 1961 le décret 10925, créant le Comité présidentiel pour l'égalité des chances en matière d'emploi. Cependant, après deux ans, les résultats sont mitigés : le comité annonce une augmentation de seulement 5 % de l'emploi des Noirs dans la fonction publique de niveau moyen, un bilan décevant. Sur le plan politique, Kennedy confie la gestion du dossier racial à son frère Robert, qui devient un acteur central des négociations avec les leaders des droits civiques (Kaspi, 2013).

L'année 1963 s'impose comme un tournant. En février, Kennedy soumet un programme ambitieux sur les droits civiques, mais celui-ci est rapidement repoussé par le Congrès, où l'indifférence et l'hostilité dominent. Au même moment, les manifestations pacifiques menées par Martin Luther King et d'autres pasteurs noirs à Birmingham, en Alabama, contre la ségrégation prennent une tournure dramatique. La répression policière, filmée et diffusée par les médias, choque l'opinion publique et force le président Kennedy à intervenir. Il approuve un accord entre les leaders noirs et les commerçants de la ville, prévoyant l'ouverture des lieux publics à tous et l'embauche prioritaire des Noirs dans les mois suivants. En juin 1963, Kennedy franchit une étape décisive en prononçant un discours historique dans lequel il s'engage à faire mettre fin aux inégalités raciales. Ce discours est suivi d'un programme législatif qui vise à améliorer les conditions de vie des Noirs, marquant ainsi un virage dans la politique fédérale. Cependant, l'assassinat de John F. Kennedy le 22 novembre 1963 laisse planer une ombre sur ces avancées. Les raisons exactes de sa mort restent floues, mais sa disparition prématurée prive le mouvement d'un allié crucial à la Maison-Blanche (Kaspi, 2013).

Parallèlement, le mouvement pour les droits civiques gagne en ampleur. En août 1963, Martin Luther King organise la « Marche sur Washington pour l'emploi et la liberté », un événement majeur visant à dénoncer la subordination économique des Noirs américains. Cette manifestation, qui rassemble plus de 300 000 personnes, est marquée par le célèbre discours *I Have a Dream*, un moment qui émeut la nation et renforce la légitimité du mouvement. L'engagement de King en faveur de la non-violence lui vaut, l'année suivante, le prix Nobel de la paix, faisant de lui, à 35 ans, le plus jeune lauréat de l'Histoire (Vandal, 2022).

1.10 Le *Civil Rights Act* de 1964 et le *Voting Rights Act* de 1965

Signé par le président Lyndon B. Johnson le 2 juillet 1964, la loi sur les droits civiques (*Civil Rights Act*) marque un tournant décisif dans la lutte contre la ségrégation. Cette loi interdit la discrimination dans les lieux publics, prévoit l'intégration dans les écoles et les établissements éducatifs et rend illégale la discrimination à l'embauche basée sur la race, la couleur, la religion, le sexe ou l'origine nationale. Ses origines remontent à une allocution télévisée du président John F. Kennedy, le 11 juin 1963, dans laquelle il appelle la nation à garantir un

traitement égal pour tous les Américains sans distinction de race. Cependant, le projet de loi se heurte à une obstruction des démocrates sudistes au Sénat, qui tentent de bloquer son adoption. Grâce à une mobilisation sans précédent et à une pression politique intense, cette résistance est finalement surmontée et la loi est adoptée (National Archives and Records Administration, 2022).

Malgré la Loi sur les droits civiques, les Noirs américains du Sud restent privés de leur droit de vote en 1965. Pour dénoncer cette injustice, Martin Luther King accompagne des centaines de Noirs à Selma (Alabama), où ils tentent de s'inscrire sur les listes électorales. Les autorités locales réagissent par des arrestations massives, déclenchant une série d'événements qui vont marquer l'histoire. King organise alors une « Marche pour la liberté », un parcours de 80 km entre Selma et Montgomery. Le 7 mars 1965, lors du « Bloody Sunday », les manifestants pacifiques sont violemment réprimés par la garde nationale, qui utilise des matraques et des gaz lacrymogènes. Au total, 84 manifestants sont hospitalisés pour des blessures graves, cet événement est diffusé à la télévision et choque l'opinion publique (Vandal, 2022).

Une deuxième marche est organisée deux jours plus tard, mais Martin Luther King prend la décision de ne pas aller jusqu'à Montgomery. Enfin, une troisième marche, partie le 21 mars, parvient à atteindre Montgomery après cinq jours de marche. À leur arrivée, les manifestants sont au nombre de 25 000, un symbole puissant de la détermination du mouvement. Pendant cette marche, le président Lyndon B. Johnson intervient auprès du Congrès pour demander l'adoption d'un nouveau projet de loi visant à éliminer les tests d'alphabétisation et autres obstacles utilisés pour empêcher les Noirs américains de voter. La loi sur le droit de vote (*Voting Rights Act*) est finalement signée le 6 août 1965, marquant une victoire majeure pour le mouvement des droits civiques (Vandal, 2022).

Cette loi, adoptée en réponse à des décennies de privation du droit de vote et à la violence systématique contre les militants, vise à faire respecter le 15^e amendement de la Constitution. Elle interdit toute pratique discriminatoire dans l'accès au vote et permet au gouvernement fédéral de superviser les élections dans les États où des discriminations ont été constatées. Bien que la loi n'ait pas directement aboli la taxe de scrutin, elle permet au procureur général de la contester devant les tribunaux,

conduisant la Cour suprême à la déclarer inconstitutionnelle en 1966. Contrairement aux lois précédentes, qui se heurtaient à des stratagèmes locaux pour contourner les interdictions, la Loi sur le droit de vote offre un cadre juridique plus contraignant et permet ainsi de mettre fin à des décennies d'exclusion politique (U.S. Department of Justice, 2017).

1.11 La présidence de Nixon

Richard Nixon est élu président en 1968, succédant à Lyndon B. Johnson, et incarne une figure politique complexe et contradictoire. Décrit dès ses débuts comme un politicien impitoyable, Nixon allie une intelligence stratégique à une profonde insécurité et un tempérament rancunier, des traits qui marqueront profondément sa présidence (Genovese, 2023).

Nixon effectue des changements majeurs dans la diplomatie américaine et cherche à remodeler la politique étrangère des États-Unis pour l'adapter à un monde devenu multipolaire. L'un de ses succès les plus marquants reste l'ouverture des relations avec la Chine, une initiative audacieuse qui redéfinit l'équilibre géopolitique de la Guerre froide. Cependant, sa gestion du conflit vietnamien révèle une approche plus ambiguë. Bien qu'ayant promis de mettre fin à la guerre, Nixon étend le conflit au Cambodge et met en œuvre une stratégie de « vietnamisation », qui consiste à retirer progressivement les troupes américaines tout en intensifiant les bombardements. Cette politique, loin de ramener la paix, prolonge une guerre déjà impopulaire et divise davantage la société américaine. Sur le plan intérieur, Nixon cherche à remodeler le paysage électoral en s'appuyant sur une « stratégie sudiste ». Son objectif : séduire les électeurs blancs du Sud, traditionnellement démocrates mais hostiles aux avancées des droits civiques. Pour y parvenir, son administration ralentit délibérément les progrès en matière d'égalité raciale, notamment en freinant l'application des lois sur la déségrégation scolaire et en nommant des juges conservateurs à la Cour suprême. Cette approche contribue à un réalignement politique durable, faisant du Sud un bastion républicain (Genovese, 2023).

La présidence de Nixon est cependant irrémédiablement marquée par le scandale du Watergate, une affaire qui révèle l'ampleur de sa paranoïa politique et de ses

méthodes illégales. Le scandale prend racine dans une série d'actes criminels orchestrés par son administration pour consolider son pouvoir. Trois conspirations interconnectées sont mises au jour :

- La conspiration des « plombiers » : une équipe secrète créée pour boucher les fuites d'informations et espionner les opposants politiques.
- La conspiration de réélection : le Comité pour la réélection du président (CREEP) utilise des méthodes illégales pour extorquer des fonds, saboter les campagnes démocrates et manipuler l'élection de 1972.
- La conspiration de camouflage : après l'éclatement du scandale, Nixon et ses proches tentent de cacher les preuves et d'étouffer l'enquête.

Le 17 juin 1972, cinq hommes sont arrêtés en pleine nuit dans les locaux du Comité national démocrate, situés dans le complexe du Watergate à Washington. En leur possession, du matériel d'écoute électronique et des documents les liant directement au comité de réélection de Nixon. Malgré ses tentatives pour étouffer l'affaire, les investigations journalistiques et judiciaires révèlent l'implication directe du président. Face à une destitution certaine, Nixon devient, en août 1974, le premier président américain à démissionner, laissant derrière lui une présidence entachée par le scandale et une méfiance durable envers le pouvoir politique (Genovese, 2023).

1.12 Reagan et le consensus libéral

Dans leur ouvrage, Bryson et Mahéo (2015) développent le concept de « Consensus libéral » (*Liberal Consensus*), qui émerge après 1945 aux États-Unis. Cette période se caractérise par un conformisme social et politique marqué par une foi dans le capitalisme et la croissance économique comme solutions aux injustices, sans remettre en cause les acquis de la classe moyenne. Ce modèle trouve ses racines dans l'héritage du *New Deal* de Roosevelt. Ce concept est défini comme : « Un ensemble de relations apaisées entre entreprises et salariés permettant une relative paix sociale et traduisant l'accord des républicains et démocrates sur la nécessité d'un État-providence. » (Pavelchievici, 2026).

Après un creux historique en 1977, le Parti républicain opère un retour spectaculaire avec l'élection de Ronald Reagan en 1980. Cette période marque une révolution idéologique, notamment à travers l'adoption de l'économie de l'offre qui prône des

réductions massives d'impôts pour stimuler l'investissement. Le mécontentement envers l'administration Carter, président entre Nixon et Reagan, achève de discréditer le libéralisme aux yeux d'une partie de l'électorat. Ce contexte permet aux républicains de se présenter comme le parti des idées nouvelles. Selon ses propres mots, Reagan ne souhaite pas démanteler l'héritage du New Deal : « Comme FDR, je tiens à préciser que je ne cherche pas à détruire ce qu'il y a de meilleur dans notre gouvernement humain et libre : je fais tout ce qui est en mon pouvoir pour le sauver » (Mason, 2011, p. 257).

Parallèlement, un fort sentiment anti-étatique se développe, porté par une volonté de réduire la taille du gouvernement fédéral. Cependant, le consensus libéral commence à se fissurer, et cela dès les années 1970. Mason (2011) explique que les Américains rejettent progressivement le « libéralisme du *New Deal* », perçu comme trop coûteux et inefficace face à l'inflation et au fardeau fiscal croissant. Malgré cette évolution, un paradoxe persiste : bien que les Américains adoptent une posture idéologiquement conservatrice (anti-impôts, anti-gouvernement), ils restent opérationnellement libéraux. Ils continuent en effet de soutenir massivement les programmes sociaux concrets, comme la sécurité sociale ou les dépenses domestiques, tout en rejetant principalement les programmes d'aide sociale ciblés (Mason, 2011).

1.13 Trump et la crise de la démocratie

Le 6 janvier 2021, des partisans de Donald Trump prennent d'assaut le Capitole, siège du Congrès américain, pour contester la certification de la victoire de Joe Biden à l'élection présidentielle. Cet événement, qualifié d'émeute, est directement lié aux allégations infondées de fraude électorale diffusées par Trump. Plus de 2 000 personnes participent à l'assaut, entraînant des violences et des dégâts matériels (Kandel, 2025).

Plusieurs procès ont lieu par la suite, notamment pour tentative de renversement du gouvernement. Bien que des peines lourdes soient prononcées, Trump les gracie toutes après son retour à la présidence. Il a, par ailleurs, financé une campagne de désinformation pour convaincre ses électeurs que l'élection a été truquée. Deux inculpations sont prononcées contre lui, mais les procès n'ont pas

encore lieu au moment de sa réélection et les poursuites sont suspendues en raison de la décision de la Cour suprême sur l'immunité présidentielle (Kandel, 2025).

Élu en janvier 2021, Joe Biden tente de rétablir la confiance de la population américaine après les mensonges diffusés par Trump, notamment sur la pandémie de COVID-19, où ce dernier minimise la gravité de la crise, promet des traitements non validés scientifiquement et sème le doute sur l'efficacité des vaccins. Biden s'attache également à reconstruire les relations internationales et cherche à rétablir une politique étrangère plus traditionnelle, basée sur la coopération internationale, après que Trump a retiré les États-Unis de plusieurs organismes et traités mis en place après la Seconde Guerre mondiale (Vandal, 2021).

1.14 Conclusion

Pour comprendre les défis actuels de la démocratie aux États-Unis, il est essentiel de retracer un siècle d'histoire marqué par une suite continue de transformations et de tensions, tant au niveau politique, que social et économique. Ces différents cycles se caractérisent par des avancées suivies de réactions conservatrices, sans jamais vraiment aboutir à une solution définitive.

Sur le plan économique, la Grande Dépression des années 1930 conduit à la mise en place du *New Deal* de Franklin D. Roosevelt, une réforme majeure qui redéfinit le rôle de l'État fédéral. Cependant, dès 1937, cette politique suscite une opposition conservatrice, que l'on peut retrouver dans un manifeste qui pose les bases d'un débat toujours actuel : l'affrontement entre l'intervention de l'État fédéral et la défense du libre marché.

Sur le plan social, la question raciale et les droits civiques illustrent également cette dynamique de progrès et de reculs. Si les années 1920 voient la résurgence du Ku Klux Klan, les décennies suivantes marquent des avancées majeures, comme l'arrêt *Brown v. Board of Education* de 1954, qui interdit la ségrégation dans les écoles, ou les mobilisations de Montgomery et Selma dans les années 1950 et 1960. Ces différentes luttes aboutissent à des législations fédérales, comme les lois sur les droits civiques, mais qui malheureusement restent fragiles et contestées. Les tensions raciales, loin d'être résolues, continuent de structurer les débats sociétaux aux États-Unis.

Enfin sur le plan politique, un tournant s'opère avec la stratégie sudiste de Nixon, qui transforme le Sud historiquement démocrate en un bastion républicain. Ce réalignement, accentué par la perte de confiance du peuple américain dans le consensus libéral durant les années 1970 et la montée de l'idéologie conservatrice sous Reagan, explique en grande partie la polarisation croissante entre démocrates et républicains, une division qui persiste dans la vie politique américaine contemporaine.

Ce contexte historique permet de mieux appréhender l'ouvrage de Heather Cox Richardson, qui analyse une partie de l'histoire pour expliquer comment et pourquoi la démocratie américaine se trouve aujourd'hui en péril.

Analyse

1 Analyse du texte source

Dans le cadre du cours de *Translation Studies* de Madame Lefer (2025), nous avons étudié l'importance du cahier des charges, qui constitue une étape préalable à toute traduction. Celui-ci consiste à analyser le texte source et le texte cible en tenant compte de plusieurs paramètres, comme l'émetteur, le destinataire, le temps et le lieu de production, la forme du texte, ainsi que le motif, c'est-à-dire les raisons pour lesquelles le texte a été rédigé et celles qui justifient sa traduction. J'ai donc fait ci-dessous un cahier des charges en m'inspirant des éléments vus lors de ce cours.

Ce cours nous a aussi permis d'aborder la *skopos theory*, une théorie développée par Hans Vermeer, selon laquelle la traduction doit être guidée par le but et pas seulement la fidélité au texte source, et que c'est cette traduction dans la culture cible qui détermine les stratégies de traduction à adopter.

Cahier des charges

Auteure	Heather Cox Richardson
Titre	Democracy Awakening: Notes on the State of America
Langue	Anglais
Date de publication	2023
Genre textuel	Essai politique et historique
Public cible	Tout public
Motif	Appel urgent à l'action

1.1 L'auteure

Heather Cox Richardson est professeure d'histoire américaine du 19^e siècle à l'Université de Boston. Ses travaux portent principalement sur l'évolution des idéologies politiques, la guerre de Sécession, la période de la Reconstruction, la démocratie américaine ainsi que les inégalités sociales et économiques. (Richardson, s.d.)

Son ouvrage *Democracy Awakening*, publié en 2023, s'inscrit dans une bibliographie déjà riche. Elle a notamment publié :

- *How the South Won the Civil War: Oligarchy, Democracy, and the Continuing Fight for the Soul of America* (2020), une analyse des structures oligarchiques aux États-Unis ;
- *To Make Men Free: A History of the Republican Party* (2014), qui retrace l'évolution idéologique du Parti républicain depuis sa fondation par Abraham Lincoln ;
- Quatre autres ouvrages entre 1997 et 2010, dont *Wounded Knee: Party Politics and the Road to an American Massacre*, *West from Appomattox: The Reconstruction of America after the Civil War*, *The Death of Reconstruction: Race, Labor, and Politics in the Post-Civil War North, 1865–1901* et *The Greatest Nation of the Earth: Republican Economic Policies during the Civil War*

Par ailleurs, Heather Cox Richardson se distingue par son engagement en faveur de la vulgarisation historique. Elle utilise les médias numériques pour diffuser le savoir auprès d'un large public. Sur les plateformes Facebook et Substack, elle publie quotidiennement sa newsletter *Letters from an American*, qui synthétise l'actualité politique à travers le prisme de l'histoire et suscite plusieurs milliers de réactions chaque jour. Elle coanime également un podcast avec l'historienne Joanne Freeman, explorant les liens entre passé et présent. Enfin, sa chaîne YouTube, qui compte plus d'un million d'abonnés, propose plus de 1 600 vidéos pédagogiques et analyses politiques.

Selon moi, il est important de spécifier que malgré son influence aux États-Unis, marquée par des best-sellers au *New York Times* et une audience numérique de plusieurs millions d'abonnés, la diffusion de ces œuvres est limitée dans l'espace francophone. À ce jour, aucun de ses ouvrages majeurs n'a été traduit en français, une situation qui la distingue d'autres historiens américains comme Timothy Snyder, dont les travaux bénéficient d'une large circulation internationale. Ce décalage interroge les logiques de réception et de médiation des savoirs historiques, ainsi que les critères qui déterminent leur accessibilité au-delà des frontières linguistiques.

1.2 Genre textuel

Democracy Awakening se présente comme un texte hybride, à la croisée de plusieurs genres. Ce n'est pas un livre académique conventionnel, mais ce n'est pas non plus une histoire populaire. L'auteure a construit ce livre en gardant le même mode de fonctionnement que celui de sa newsletter, en mêlant actualité et contexte historique (Payne, 2025). Initialement conçus comme une série de courts essais destinés à répondre aux questions posées quotidiennement à l'historienne (comme le fonctionnement du collège électoral ou le changement de camp des partis politiques), ces textes ont ensuite été assemblés pour former un argumentaire plus vaste sur l'état de la démocratie américaine (Smith, 2023).

L'auteure définit son approche comme une « histoire factuelle ». En tant qu'historienne, elle insiste sur la nécessité d'étayer chaque argument par des faits. Bien qu'elle voulait avoir un livre sans note, le livre en comporte finalement à la fin, regroupant toutes les sources et références. Par ailleurs, Richardson utilise le passé pour éclairer le présent : son ouvrage examine notamment l'influence du langage et de la « fausse histoire » sur la démocratie américaine (Smith, 2023).

En résumé, *Democracy Awakening* est un essai politique et historique, qui allie une recherche documentaire solide à une narration fluide et accessible.

1.3 Public cible

Comme mentionné ci-dessus, ce livre a initialement été écrit pour répondre aux questions que « tout le monde » posait quotidiennement à l'auteure. Selon Richardson, son rôle en tant qu'historienne est d'informer le plus de personnes possibles sur la politique actuelle. Elle s'inscrit ainsi dans une démarche visant à mobiliser le passé pour éclairer le présent, au bénéfice direct de la société civile. Bien qu'elle dialogue régulièrement avec des chercheurs et historiens, son public cible pour *Democracy Awakening* reste le grand public et les citoyens souhaitant comprendre les fondements historiques de la situation politique contemporaine des États-Unis (Smith, 2023).

1.4 Contexte et motif de la publication

L'écriture de *Democracy Awakening* s'est déroulée entre janvier 2022 et janvier 2023 et le livre a été publié officiellement le 26 septembre 2023. Cet ouvrage s'inscrit dans un contexte de crise démocratique et de tensions politiques majeures aux États-Unis (Maddux, 2023). Son élaboration et sa parution se situent en effet entre la fin de la présidence de Trump, les suites de l'assaut du Capitole du 6 janvier 2021, les poursuites judiciaires visant Trump durant l'année 2023, et la préparation immédiate de l'élection présidentielle de 2024.

Pour Richardson, cette période marque un moment critique où la démocratie est au bord du gouffre. Les États-Unis sont perçus comme étant à un carrefour, aux portes de l'autoritarisme. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle elle consacre dix chapitres à la présidence de Trump, qu'elle qualifie d'« expérience autoritaire ». L'ouvrage revient également sur des événements contemporains marquants, notamment un bilan jugé « sombre » de la session de la Cour suprême de 2021-2022 (Kirkus, 2023). Elle fait ici référence à l'arrêt de la Cour suprême rendu le 24 juin 2022 qui annule *Roe v. Wade* et met fin à la reconnaissance constitutionnelle fédérale du droit à l'avortement.

La chronologie du livre s'arrête à la fin de l'année 2022. Richardson souligne d'ailleurs qu'elle aurait pu inclure, dans un éventuel épilogue, des événements comme la résistance ukrainienne face à l'invasion russe ou l'émergence de mouvements sociaux aux États-Unis portés par les jeunes et les travailleurs (Smith, 2023).

Comprendre le motif central de *Democracy Awakening* est essentiel, car cette intention doit transparaître dans la traduction. Comme le souligne la maison d'édition de Richardson, il ne s'agit pas seulement d'un essai historique, c'est un véritable « appel à l'action ». Pour l'auteure, la survie de la démocratie dépend de l'engagement de chacun. Elle insiste sur la nécessité de rester vigilant et d'éviter de reproduire les erreurs du passé (Penguin Random House, s.d.) Ce message mobilisateur doit être préservé dans la traduction car il constitue le cœur même de son propos.

2 Description des phases de traduction

Avant d'entamer la traduction de *Democracy Awakening*, j'ai pris conscience de mes lacunes concernant l'histoire des États-Unis. Une première lecture a donc servi à identifier les thèmes principaux du livre, afin de pouvoir ensuite rechercher des textes parallèles pour approfondir ma compréhension. Par ailleurs, compte tenu de l'ampleur de l'ouvrage (plus de 250 pages), il a fallu effectuer des choix de traduction. J'ai opté pour une structure logique en incluant :

- Une partie de la préface, qui expose clairement le but poursuivi par l'auteure ;
- Un suivi de la structure narrative du livre ;
- Et enfin, la conclusion, afin de clore la traduction tout en mettant en avant les analyses finales de Richardson.

Pour mieux appréhender le contexte historique et conceptuel, j'ai commencé par lire des textes parallèles, notamment trois ouvrages dont deux se sont révélés particulièrement utiles pour la rédaction de mon introduction : *Histoire des États-Unis* de Bernard Vincent, *Les États-Unis de 1917 à nos jours* d'Yves-Henri Nouailhat et *Histoire des Noirs Américains* de Nicole Bacharan. Ces lectures m'ont permis de saisir les idées générales, tandis que des recherches plus ciblées ont été nécessaires pour des notions complexes, comme le conservatisme américain, pour lequel j'ai consulté des articles spécialisés, dont celui de David & Tourreille (2007).

Sur le plan terminologique, j'ai régulièrement utilisé des ressources en ligne comme WordReference, IATE, ainsi que les dictionnaires Le Grand Robert et Collins pour affiner mes choix de traduction. Lorsque ces outils ne suffisaient pas, ou pour vérifier des collocations, j'ai eu recours à des recherches sur Cairn, une base de données riche en contenus sur l'histoire américaine, ou via des moteurs de recherche pour identifier des articles de journaux, comme *le Monde*, traitant de sujets similaires.

Avant de commencer la traduction proprement dite, il m'a semblé essentiel de bien comprendre pourquoi et pour qui Heather Cox Richardson avait écrit ce livre. N'ayant pas obtenu de réponse à mes tentatives de contact avec l'auteure, ce qui est compréhensible étant donné sa notoriété aux États-Unis, j'ai compensé en lisant plusieurs de ses interviews.

Durant la phase de traduction, j'ai tenté de contacter des experts en histoire américaine pour valider certains choix, mais avec peu de succès. Pour pallier cette absence de retour, j'ai approfondi mes recherches en lisant de nombreux articles afin de maîtriser les différents aspects des commentaires que j'ai intégrés, et ainsi éviter toute erreur factuelle ou interprétative.

Un échange particulièrement utile a eu lieu avec Nicolas Martin-Breteau, maître de conférences en histoire et civilisation des États-Unis à l'Université de Lille. Après avoir lu son article « Traduire les désignations raciales, une affaire de couleur ? », j'avais encore des interrogations sur des points précis, comme l'utilisation des majuscules ou la traduction de termes comme *Black American*. Ses réponses m'ont permis d'enrichir ma réflexion sur la sensibilité terminologique, que j'ai ensuite développée dans mon mémoire.

Une fois la traduction achevée, j'ai d'abord utilisé le logiciel Antidote pour corriger les fautes d'orthographe et de grammaire. J'ai ensuite laissé le texte de côté pendant un mois avant de le relire, une pause qui m'a permis de m'en distancier et d'effectuer une auto-révision plus objective.

Étant donné que cette traduction vise un public francophone non spécialisé, j'ai souhaité m'assurer de son accessibilité. Pour ce faire, j'ai envoyé l'intégralité du texte à ma grand-mère, une grande lectrice sans connaissances particulières en histoire américaine, en lui demandant de le lire sans le texte source. Ses retours m'ont permis d'évaluer deux aspects essentiels : d'une part, si le texte donnait l'impression d'être une traduction, et d'autre part, s'il restait compréhensible pour un lecteur non expert.

3 Commentaires généraux

3.1 Gestion des temps et du récit

L'ouvrage *Democracy Awakening : notes on the state of America*, rédigé par l'historienne américaine Heather Cox Richardson et publié en 2023, se présente comme un essai politique visant à retracer l'histoire de l'Amérique pour tenter d'expliquer comment les États-Unis sont arrivés à cette crise démocratique et d'en chercher une issue. La dimension narrative de cet essai, largement ancrée dans une temporalité passée, a nécessité une réflexion approfondie sur le choix des temps lors de sa traduction en français.

Afin de préserver cette impression de reconstruction historique, j'ai systématiquement transposé le prétérit anglais en passé simple et en imparfait, le texte se déroule essentiellement au passé sauf en ce qui concerne les discours et citations utilisés par l'auteur. En effet, toutes les citations (discours, lettres, articles) que l'auteure utilise sont intégrées comme des preuves dans un argumentaire, et non comme des archives figées. Leur formulation au présent dans le texte source, qui leur donne une dimension dynamique et une pertinence immédiate pour le débat contemporain, a été conservée dans la traduction française.

Le choix d'avoir recours au passé simple et à l'imparfait pour traduire le prétérit anglais s'appuie sur les travaux de Chuquet et Paillard (1989), notamment dans le chapitre 4 de leur ouvrage intitulé *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français*. Dans la section 4.4 *Prédominance du prétérit en anglais*, les auteurs soulignent que le prétérit anglais peut être traduit en français par plusieurs temps, dont le passé simple, l'imparfait ou le passé composé en fonction du type de référence temporelle : événement faisant avancer la narration, un processus duratif ou ponctuel.

Par ailleurs, la distinction entre le passé simple et l'imparfait dans la traduction trouve une justification théorique dans les travaux d'Adeline Patard (2024), notamment dans son analyse intitulée *Temporal Regression and Tense*. L'auteure y examine l'usage de ces deux temps dans des contextes de régression temporelle, c'est-à-dire lorsqu'une situation évoquée est antérieure à celle mentionnée précédemment. Selon Patard, le passé simple offre une vue globale de l'événement,

incluant ses limites temporelles. Cette propriété se manifeste clairement dans les exemples tirés de la traduction tels que : « Meredith poursuivit l'université en justice [...] » ou encore « Truman ordonna au Département de la justice [...] ». Dans ces deux exemples, le passé simple permet de présenter les faits historiques comme des événements terminés et délimités qui créent des « successions temporelles » (Patard, 2024, p.115).

Exemple 1

After Bryant's wife accused the boy of flirting with her, the two men kidnapped Till, brutally beat him, mutilated him, shot him in the back of the head, and dumped his body in the Tallahatchie River. (p. 22 du Texte Source)	Après que la femme de Bryant accusa le garçon de l'avoir draguée, les deux hommes kidnappèrent Till, le frappèrent violemment, le mutilèrent , lui tirèrent une balle à l'arrière de la tête, puis jetèrent son corps dans la rivière Tallahatchie. (p. 26)
--	---

Cet exemple illustre parfaitement le principe de succession temporelle : tous les verbes au prétérit y sont traduits par le passé simple, ce qui permet de mettre en relief une séquence d'actions délimitées et achevées, conformément à l'analyse de Patard (2024). L'usage du passé simple souligne ici l'enchaînement chronologique des événements, chacun étant perçu comme un tout clos et distinct.

À l'inverse, l'imparfait est, quant à lui, défini comme une vue « interne » de la situation (Patard, 2024, p.119). Son usage dans la traduction permet de traiter les éléments comme des situations d'arrière-plan qui n'ont pas de fin précise dans le récit offrant une simultanéité avec les actions principales au passé simple. Par exemple : « Cette loi obligeait les agents fédéraux [...] » ou « Les traditionalistes pensaient que [...] ». L'imparfait y joue un rôle essentiel en établissant un cadre contextuel pour les événements narrés.

Exemple 2

At first, as the nation's new glossy magazines advertised refrigerators and radios, stockings and speedboats, those policies seemed miraculous. But then the Great Crash of 1929 and the Great Depression that followed it revealed how poorly distributed the nation's paper prosperity had been. (p. 3 du TS)	Dans un premier temps, tandis que les nouveaux magazines illustrés du pays faisaient la publicité de réfrigérateurs et postes de radio, de bas et hors-bords, ces politiques semblaient miraculeuses. Mais le Krach de 1929 et la Grande Dépression qui s'ensuivit révélèrent à quel point la prospérité illusoire du pays avait été mal répartie. (p. 7)
--	--

Dans cet exemple, les verbes « *faisaient* » et « *semblaient* » installent le contexte de la prospérité des années 1920 avant que l'action brutale du Krach de 1929 ne vienne tout changer, une action mise en avant grâce à l'utilisation du passé simple.

En outre, Patard démontre que le passé simple peut également exprimer une relation d'explication ou de causalité par rapport à ce qui précède dans le discours. Cette fonction est particulièrement visible lorsque le passé simple est introduit par le deux points. Il indique au lecteur que ce qui est écrit n'est pas une suite chronologique, mais un lien de dépendance contextuelle. Le deux points bloque l'interprétation de succession et signale ainsi une explication ou une justification de ce qui précède (Patard, 2024).

Exemple 3

But local rule triumphed in the trial: the audience applauded as an all-white jury acquitted Shull after just a half hour of deliberation. (p. 18 du TS)	Mais dans ce procès c'est la règle locale qui prévalut : l'audience applaudit lorsqu'un jury composé uniquement d'hommes blancs acquitta Shull après seulement 30 minutes de délibération. (p. 22)
--	--

Dans cet exemple, l'affirmation générale selon laquelle « la règle locale prévalut » est expliquée immédiatement après les deux points par des actions concrètes. L'acquiescement n'est pas une action qui arrive après que la règle a prévalu, il est l'explication de cette domination de la règle locale. Le deux points, associé au passé simple, souligne ainsi le lien de causalité historique entre le verdict et le système social de l'époque.

Ainsi, le choix du passé simple, de l'imparfait et du présent ne relève pas d'une simple convention grammaticale, mais participe pleinement à la construction du sens historique et argumentatif du texte de Richardson.

3.2 Traitement des institutions et des lois

Comme le souligne Gémard : « Traduire est sans doute un art difficile. Mais traduire des textes juridiques l'est encore plus. » (1998, p.10). La traduction d'un ouvrage portant sur l'histoire politique et juridique des États-Unis place le traducteur au cœur de ce que Gérard Cornu qualifie de « paroxysme de la complexité » (Gémard, 1998, p.10), où le bilinguisme rencontre le bijuridisme. Le défi ne se limite pas à une simple transposition lexicale : il s'agit de faire passer un message d'un système à un autre. En effet, le langage du droit est une langue de spécialité, indissociable de la civilisation qui l'a produite, ce qui en fait un objet de traduction particulièrement exigeant (Gémard, 1998).

Pour aborder la traduction des institutions et des lois américaines en français, cette section s'appuie sur les travaux de Harvey (2002). Son article identifie quatre stratégies principales que le traducteur peut mobiliser en fonction du public et de la finalité du texte. Comme vu dans la section « analyse du texte source » le but de ma traduction est qu'elle soit accessible au grand public francophone, tout ce qui peut être traduit en français sans en dénaturer le sens a donc été traduit en français.

La première stratégie, l'équivalence fonctionnelle, consiste à utiliser un terme de la langue cible qui remplit une fonction similaire, même si la réalité technique diffère. Orientée vers le destinataire, cette approche privilégie la fluidité. Par exemple, le terme : « tax bill » a été traduit par « avis d'imposition », dans la mesure où les définitions respectives de ces deux expressions coïncident, malgré leur appartenance à deux systèmes juridiques et linguistiques distincts.

La deuxième stratégie, l'équivalence formelle, est une traduction littérale qui préserve les spécificités culturelles de la langue source. Elle est souvent privilégiée pour sa transparence et sa facilité de rétrotraduction. J'ai utilisé cette méthode pour la traduction des différentes lois mentionnées dans le texte source. En effet, les « Acts » évoqués, en tant que textes législatifs propres au système juridique américain n'ont pas d'équivalents officiels en français. Cette stratégie apparaît comme la plus adaptée, car elle permet au lecteur de comprendre aisément le sens tout en facilitant, le cas échéant, un retour au terme original, et parce qu'elle respecte la culture de la langue de départ. Ainsi, le *Fugitive Slave Act*, les *Military Reconstruction Acts* ou encore le *Social Security Act* ont été respectivement traduits par : « la loi sur les esclaves fugitifs », « les lois de reconstruction militaires » et « la loi sur la sécurité sociale ».

La troisième stratégie, la transcription, consiste à conserver le terme original dans la langue cible et d'accompagner celui-ci d'une explication lors de la première occurrence. Cette méthode est controversée car, pour certains, elle reflète un échec du traducteur dans la mesure où elle rend visible l'acte de la traduction et rompt avec le principe d'invisibilité du traducteur. Cependant, cette technique a été retenue pour désigner les institutions américaines dépourvues d'équivalent en français, afin d'en garantir la transparence et d'éviter toute confusion avec des institutions françaises ou belges. Ainsi, les termes *Heritage Foundation* et *Hoover Institution* ont été maintenus dans leur forme originale, sans traduction.

Enfin, la dernière stratégie, la traduction descriptive, repose sur l'utilisation de termes génériques pour expliquer une notion complexe. Il s'agit d'un compromis entre la langue source et la langue cible qui permet de clarifier des concepts dépourvus de référents directs. Dans le cadre de la traduction de *Democracy Awakening*, cette technique ne s'est avérée que très peu nécessaire, car seul un terme nécessitait de cette méthode pour être compris. La traduction de *Chief Justice* par « Président de la Cour suprême » constitue un compromis nécessaire : bien qu'il s'agisse d'un titre technique, l'usage de termes génériques clairs permet d'« allier la précision à la facilité de lecture » (Harvey, 2002, p.46).

Le recours à la transcription ou à l'équivalence formelle dépend principalement de deux facteurs : l'existence (ou l'absence) d'un référent comparable dans la culture

cible et la nature institutionnelle du terme. Pour des institutions telles que la *Heritage Foundation* ou la *Hoover Institution*, la transcription est la stratégie la plus adaptée. Ces institutions, ancrées dans un contexte idéologique et politique unique, risqueraient en effet d'être dénaturées ou réduites à une simple fonction descriptive si elles étaient traduites. À l'inverse, des dénominations comme la « Chambre de commerce des États-Unis » ou « l'Association nationale des manufacturiers » relèvent de l'équivalence formelle, ou dans d'autres cas, de la traduction explicative, car elles désignent des fonctions ou des structures pour lesquelles il existe des référents compréhensibles dans le monde francophone. Cette approche permet de préserver une transparence terminologique qui facilite la rétrotraduction et la lisibilité pour le lecteur francophone, tout en évitant un sentiment d'étrangeté ou l'opacité qu'induirait une transcription systématique de termes descriptifs. En fin de compte, le traducteur endosse ici pleinement son rôle de médiateur interculturel en adaptant ses stratégies pour concilier la fidélité du système source et les attentes du système cible.

La traduction des instances techniques, telles que la *federal district court*, la *U.S. Court of Appeals for the Fifth Circuit* ou le *Department of Justice*, met en lumière le défi central de l'« incongruence » des systèmes juridiques, un concept clé développé par Harvey (2002) qui désigne l'absence de correspondance parfaite entre deux cultures du droit, ce qui constitue l'obstacle majeur de la traduction juridique. Pour les différentes instances techniques, l'équivalence formelle a été systématiquement privilégiée dans la traduction : « tribunal fédéral de district », « Cour d'appel des États-Unis pour le cinquième circuit » et « Département de la justice ». Selon Harvey (2002), cette approche est la plus rigoureuse car elle est « transparente et sans ambiguïté » (p. 44) permettant au spécialiste d'effectuer une rétrotraduction précise garantissant ainsi l'identification de l'institution source. À l'inverse, le recours à une équivalence fonctionnelle (comme « tribunal de grande instance ») aurait introduit un biais trompeur car il occulterait les spécificités procédurales du système fédéral américain et risquant de tomber dans le piège d'une adaptation interculturelle trompeuse.

La traduction des institutions et des lois américaines illustre pleinement la complexité de la traduction juridique, où les écarts entre les systèmes linguistiques,

culturels et juridiques imposent des choix stratégiques qui doivent être constamment renouvelés. L'analyse des solutions retenues montre qu'aucune méthode ne peut être appliquée de manière systématique : le traducteur doit adapter son approche en fonction de la nature du texte, de ses lecteurs et de son souhait ou non de garder une accroche avec le texte source.

3.3 Sensibilité terminologique et historique

La traduction d'un ouvrage traitant de l'histoire raciale des États-Unis exige une sensibilité terminologique et historique accrue. Dans *Democracy Awakening*, Heather Cox Richardson évoque à de nombreuses reprises la ségrégation et la discrimination qui occupent une place centrale dans l'évolution politique et sociale du pays.

Ces références représentent un défi particulier pour le traducteur car elles renvoient à des réalités historiques propres aux États-Unis et à des catégories dont la portée dépasse largement la simple description physique. Cette problématique s'inscrit dans l'héritage du racisme scientifique, un courant de pensée qui prétendait établir une hiérarchie entre les êtres humains en les répartissant en différentes races biologiques. Bien que ces classifications ne reposent sur aucun fondement scientifique reconnu, elles ont profondément marqué l'histoire américaine et continuent d'influencer certains discours politiques et sociaux. Dans le cadre de cette traduction, le défi est de restituer fidèlement les termes employés dans le texte source tout en tenant compte de leur charge historique. Comme le soulignent Loison-Charles et Martin-Breteau (2023), l'acte de nommer est un acte de pouvoir et de lutte pour la définition de soi. Le traducteur doit donc naviguer entre la fidélité au contexte de l'époque et les sensibilités contemporaines.

Exemple 1

The soldiers on the bus, both Black and white , were socializing and drinking, and Woodard asked the bus driver to pull over at a rest stop so he could relieve himself. (p. 17 du TS)	Les soldats présents dans le bus, des Noirs et des Blancs , étaient en train de sociabiliser et de boire quand Woodard demanda au chauffeur du bus de s'arrêter pour qu'il puisse aller se soulager. (p. 21)
--	--

Le texte source présente une asymétrie entre *Black* et *white*, ce qui reflète une norme linguistique et politique propre au contexte américain. Selon Loison-Charles et Martin-Breteau (2023), l'usage de la majuscule pour *Black* s'est imposé aux États-Unis comme une convention socioculturelle et militante. Elle vise à accentuer que ce terme ne désigne pas une simple caractéristique naturelle, mais une construction sociale et historique : celle d'un groupe forgé par une expérience commune d'oppression, de résistance et de revendication identitaire. À l'inverse, la minuscule pour « *white* » renvoie souvent à l'idée que les personnes blanches, en tant que groupe dominant, n'ont pas eu à lutter pour une reconnaissance spécifique de leur identité. Il s'agit sûrement ici d'un choix assumé de Heather Cox Richardson pour montrer ce déséquilibre entre les personnes noires et blanches.

Cependant, ce débat évolue. Certains auteurs et médias américains plaident désormais pour une majuscule systématique (*Black and White*), affirmant que la « blanchité » (Loison-Charles & Martin-Breteau, 2023, p.8) est elle aussi une construction sociale et non une neutralité par défaut. Cette position cherche à dénaturiser le pouvoir hégémonique associé à la blancheur, tout en évitant de reproduire une hiérarchie implicite dans la désignation des groupes.

J'estime que, pour la traduction, il faut homogénéiser et ne pas laisser une majuscule et une minuscule car cela ne créerait que de la confusion pour un lecteur francophone. Lorsque le terme désigne des personnes appartenant à un groupe social, la majuscule est couramment employée en français pour marquer une catégorie collective et éviter l'essentialisation individuelle. C'est le choix que j'ai retenu dans ma traduction : « Les soldats présents dans le bus, des Noirs et des Blancs [...] » (p. 21). Dans cette phrase, la majuscule aux deux termes assure une cohérence grammaticale et une symétrie formelle, tout en respectant la logique du texte source, qui traite ces catégories comme des entités sociales plutôt que comme de simples descripteurs.

Afin d'affiner ce choix, j'ai sollicité l'avis de Nicolas Martin-Breteau, co-auteur de l'article cité plus haut, qui confirme la logique de la majuscule à *Black* : elle signalerait la conscience, pour un groupe historiquement subalterne, de former un groupe social spécifique, tandis que l'absence de majuscule à *white* refléterait une couleur vécue comme une évidence non réfléchie dans une société structurée par

la suprématie blanche (Martin-Breteau, communication personnelle, [22/07/26]). Il ajoute que la question de la majuscule fait l'objet de débats spécifiquement francophones, mais juge que le choix de mettre une majuscule aux deux termes est le bon.

En revanche, lorsque le terme fonctionne comme adjectif, la minuscule reste la norme en français. Elle permet de qualifier une caractéristique sans réduire l'individu à son appartenance à un groupe. Ma traduction applique cette règle dans des contextes comme : « un vétéran noir » ou « des républicains noirs ».

Exemples 2 et 3

[...] its members worked to undercut charges that they were wild-eyed radicals, “ Black Republican,” and “ N****r worshippers.” (p. 8 du TS)	[...] ses membres s’employèrent à déjouer les accusations selon lesquelles ils étaient des radicaux illuminés, des « républicains noirs » et des « adorateurs de n****s ». (p. 14)
--	--

Pour la traduction de « **N****r** worshippers », j’ai choisi de suivre la décision de Richardson qui, dans le texte source, n’a pas écrit le mot dans son entièreté afin qu’il soit reconnaissable et qu’il puisse retransmettre ce qui avait été dit à l’époque en reflétant la violence du climat racial des années 1860. Cela étant, le fait de ne pas écrire ce mot problématique en entier reflète un boycott du mot. Le choix de garder cette méthode en français rejoint les analyses de Wecksteen-Quinio (2023) sur le caractère tabou et injurieux du terme lorsqu’il émane d’un locuteur blanc.

Exemples 4 et 5

Black Americans fought in segregated units, race riots broke out between white gangs and their Black and Brown neighbors in city across the country	Les Noirs américains combattirent dans des unités séparées, des émeutes raciales éclatèrent entre des gangs blancs et leurs voisins à la peau noire ou brune dans plusieurs villes du pays.
---	---

Selon Loison-Charles et Martin-Breteau (2023), la traduction de termes comme *Black American* (souvent associé à l'usage établi de *African Americans* aux États-Unis) ne dispose pas d'une réponse unique et demeure une question « non résolue dans le langage ordinaire, sinon scientifique » (p. 7). Pour les auteurs, le choix du terme est avant tout un acte politique et une construction sociale traversée par des enjeux de pouvoir. Il me semble que le plus important est de respecter la nomination de soi : les auteurs soulignent que l'histoire des populations d'origine africaine aux États-Unis est une lutte de quatre siècles pour s'autodésigner contre les termes imposés par le groupe majoritaire. Traduire fidèlement, c'est respecter le nom que les individus se donnent, conformément aux débats contemporains sur la représentation des groupes racisés. Puisqu'Heather Cox Richardson a choisi de parler de *Black Americans* et pas d'*African Americans*, j'ai choisi de traduire par « Noirs américains » pour garder l'accent sur la couleur de la peau et pas l'origine géographique, tout en ajoutant la majuscule comme discuté ci-dessus pour reconnaître l'identité forgée par les personnes noires depuis des siècles.

Pour la traduction de *Black and Brown neighbors*, j'ai fait le choix de traduire par « voisins à la peau noire ou brune ». En effet, voici la traduction de la définition de l'adjectif *brown* selon le dictionnaire Cambridge :

« relatif à des groupes de personnes à la peau brune, en particulier celles qui sont originaires d'Asie du Sud ou du Moyen-Orient, ou dont la famille est originaire de ces régions, mais également utilisé pour désigner, aux États-Unis, les personnes dont la famille est originaire d'Amérique latine ».

En français, si je traduis par « Bruns », cela renvoie à la couleur de cheveux ou à un teint hâlé, mais ce n'est pas du tout évident qu'on fait référence à toutes les

personnes qui ont la peau brune. De plus, cela efface la connotation politique et identitaire présente dans le texte source. J'ai donc décidé de traduire *Brown* par « à la peau brune », et dans ce cas-ci, de traduire *Black* par « à la peau noire » pour plus de cohérence. Cette même distinction nom/adjectif, établie plus haut, explique pourquoi *Black* et *Brown* sont ici traduits en minuscule : ils fonctionnent comme adjectifs qualifiant de *neighbors*.

3.4 Vocabulaire technique sans équivalence

La traduction de termes techniques sans équivalence directe en français soulève plusieurs difficultés majeures. D'une part, certains concepts sont spécifiques à une culture et n'existent tout simplement pas dans la culture cible, ce qui rend leur traduction particulièrement complexe. D'autre part, les faux amis posent un défi supplémentaire car leur sens peut varier considérablement d'une langue à l'autre, risquant d'induire des erreurs d'interprétation. Enfin, l'absence d'équivalence peut également découler de différences culturelles, traditionnelles ou conceptuelles entre les deux langues, rendant impossible une traduction directe ou littérale (Qani, 2023). Lors de ma traduction, je me suis retrouvée face à quelques termes spécifiques au domaine historique américain qui n'ont aucune équivalence ou traduction en français.

Pour trouver une solution à ces termes sans équivalences, Qani (2023) s'appuie sur les stratégies de Vinay et Darbelnet de 1955, qui distinguent deux approches principales. À côté de celle-ci j'ai ajouté une courte explication tirée du cours de Mme Lefer (2025). La première, la traduction directe, inclut trois méthodes :

- L'emprunt (utilisation du terme source dans la langue cible) ;
- Le calque (traduction littérale des éléments d'une expression étrangère) ;
- La traduction littérale (reproduction mot à mot respectant les structures grammaticales des deux langues).

Leur seconde approche, la traduction oblique, propose quatre techniques :

- La transposition (remplacement d'une catégorie grammaticale par une autre sans altérer le sens) ;
- La modulation (changement de point de vue pour exprimer la même idée) ;
- L'équivalence (remplacement d'une situation source par une situation cible différente mais équivalente, souvent utilisée pour les idiotismes) ;
- L'adaptation (création d'une situation équivalente lorsque le concept n'existe pas dans la culture cible).

Dans le cadre de ce mémoire, où le vocabulaire est à la fois spécifique et dépourvu d'équivalents en français, la stratégie privilégiée est l'emprunt accompagné d'une note de bas de page explicative, sauf lorsque le texte source fournit lui-même une explication, auquel cas celle-ci a été traduite dans le texte cible. Cette approche permet de préserver la précision tout en garantissant la compréhension du lecteur francophone. Parmi les exemples traités figurent des termes comme *Brain Trust*, *Code Talkers*, *Navy Cross* ou *Grand Dragon*. Ce dernier, bien que présent en français dans le texte source, a nécessité une note pour en clarifier le sens spécifique au Ku Klux Klan.

Si l'emprunt a été privilégié pour sa précision, les autres stratégies ont été envisagées mais écartées pour des raisons spécifiques. Par exemple, l'usage d'un calque comme « groupe de réflexion » pour *Brain Trust* aurait pu convenir, mais il aurait occulté la dimension historique et politique du terme, qui renvoie spécifiquement au cercle d'experts entourant Franklin D. Roosevelt.

4 Commentaires sur le genre textuel

4.1 Citations

Dès les premières pages de son ouvrage, Heather Cox Richardson expose avec clarté :

« [...] comment une poignée d'individus ont tenté de nous persuader que nos principes les plus essentiels ne sont qu'une illusion. Ils ont déclaré la guerre à la démocratie américaine en manipulant le langage à leur avantage » (p.6 annexe traduction).

L'auteure démontre comment le simple fait de remanier les paroles ou discours des autres peut avoir un impact sur l'histoire. À mon sens, c'est pour cela qu'elle ne se contente pas seulement de paraphraser les idées des figures historiques (qu'il s'agisse des pères fondateurs, des abolitionnistes ou des défenseurs des droits civiques). Elle privilégie systématiquement la citation littérale de leurs propos, apportant une preuve factuelle irréfutable de leurs positions ou de leurs intentions à un moment donné de l'histoire. De plus, chaque citation est rigoureusement référencée par une note de bas de page (qui sont ensuite regroupées à la fin du livre). Ce souci de précision est d'ailleurs souligné par Richardson elle-même dans son interview avec Smith (2023) : son travail repose toujours sur des sources bien documentées, et chaque affirmation s'appuie sur des faits dont elle fournit les références.

Ces citations jouent un rôle principal dans son argumentaire : elles servent d'ancre de vérité contre les discours de propagande utilisés par cette poignée d'individus. Leur présence dans le texte source est donc essentielle, mais elle soulève une question méthodologique cruciale lors du processus de traduction : comment transposer ces citations ? Et que faire des notes de fin de bas de pages qui les accompagnent ?

Concernant les citations, malgré plusieurs recherches je n'ai trouvé qu'une traduction officielle des citations mobilisées par Richardson. Par souci de cohérence, j'ai donc choisi de traduire l'intégralité des citations, y compris celle dont j'avais trouvé une traduction, en veillant à rester le plus fidèle possible au texte source. Pour ne pas dénaturer la démarche de l'historienne, qui consiste à tout référencer

via des notes, j'ai systématiquement indiqué la source originale anglaise de chaque citation.

Quant à la note de bas de page, son rôle est double : elle peut soit apporter une explication supplémentaire, souvent nécessaire lorsque les systèmes culturels diffèrent, soit servir à référencer une source (Haroon, 2019, p. 132). Cependant, dans le cas de la traduction de l'ouvrage de Richardson, le nombre élevé de citations s'ajoute aux notes du traducteur, elles-mêmes destinées à fournir des éclaircissements si nécessaire. Pour éviter de surcharger les pages, j'ai opté pour un regroupement des notes en fin de section, une pratique courante aujourd'hui (Henry, 2000).

4.2 Traduction de *you*

Tu ou vous ? (Peeters, 2004) s'ouvre sur un exemple : une femme de 22 ans vend un produit à une cliente et utilise le pronom « tu ». Un de ses collègues n'est pas d'accord, affirmant que, puisqu'il s'agit d'un lieu de travail et qu'elle s'adresse à un client, il serait préférable d'utiliser le pronom « vous ». De son côté, la jeune femme pense pouvoir utiliser le « tu » puisqu'elle s'adresse à une personne d'à peu près son âge. Il n'existe pas de règles claires concernant le tutoiement et le vouvoiement en français, ce qui peut être source de confusion dans la plupart des cas.

Selon Engelking (2021), le choix de la forme d'adresse est beaucoup plus complexe que le simple respect de règles préétablies par un livre de grammaire française, comme celles liées à la distance sociale ou à la politesse. Il existe une multitude de facteurs qui influencent le choix de la forme utilisée, comme l'âge, le genre, le statut économique ou social, le niveau d'éducation ou encore le contexte de la discussion. Ces facteurs vont influencer la manière dont une personne s'adresse à une autre et rend chaque situation unique. À cela s'ajoute une dimension interculturelle. En effet, le choix de la forme d'adresse en français mobilise une compréhension des normes culturelles de politesse et de hiérarchie sociale. Cependant cette compréhension peut varier d'une personne à une autre, en fonction de son bagage culturel, ce qui peut parfois créer des malentendus ou rendre les interactions complexes.

Bien que les considérations évoquées précédemment montrent que le choix du pronom ne se réduit pas à une simple question de politesse, cette dernière joue un

rôle central. Goldsmith (2007) explique la théorie de la politesse de Brown et Levinson, ce qui met une sorte de cadre théorique à la politesse, pour pouvoir l'utiliser par la suite comme justificatif lors du choix de la forme d'adresse. Selon cette théorie, les individus possèdent deux types de « face » : la « face » positive, qui concerne le désir d'être approuvé et aimé, et la « face » négative, qui concerne le désir de ne pas subir d'impositions ni d'être dérangé. La « face » est ici une notion symbolique, comme dans l'expression « sauver la face ». Garder ou perdre la face est lié à la manière dont nous agissons. Par exemple, nous pouvons perdre la face lorsque notre propre comportement est inapproprié. Mais le fait de vouloir toujours préserver la face peut avoir un impact sur notre comportement, et de nombreux actes de la vie quotidienne peuvent « mettre en danger » cet aspect positif, tels que la critique, l'auto-indulgence et le désaccord. L'article souligne également que chaque acte de politesse implique un certain coût pour celui qui s'exprime, mais que ces coûts peuvent être compensés par des avantages sociaux, tels que le maintien de bonnes relations interpersonnelles. Goldsmith (2007) met également en évidence l'importance de la distance sociale dans l'utilisation des stratégies de politesse : les interactions entre amis proches peuvent faire appel à moins de stratégies formelles que celles entre personnes moins familières. Même s'il s'agit d'une notion assez vague, les normes sont importantes et doivent être prises en compte lors de la réalisation d'analyses. Le respect, même s'il peut être subjectif, sera également pris en compte dans l'analyse suivante.

Lors de la traduction de *Democracy Awakening*, deux extraits ont retenu mon attention en raison de leurs contextes radicalement différents. Ces situations ont nécessité des choix de traduction spécifique afin d'assurer une adaptation fidèle et cohérente en français.

Exemple 1

The driver at first refused, calling Woodard "boy". Woodard told him not to talk that way: "I am a man just like you ." (p. 17 du TS)	Le chauffeur refusa d'abord, appelant Woodard « mon garçon ». Woodard lui demanda alors de ne pas parler de cette manière : « Je suis un homme, tout comme vous . » (p. 22)
--	--

Cet échange se déroule dans un contexte d'après-guerre, où des soldats blancs et noirs partagent un bus pour rentrer chez eux. Woodard, un vétéran noir, demande au chauffeur de s'arrêter afin de pouvoir se soulager. Ce dernier refuse et s'adresse à lui en l'appelant « mon garçon ». Woodard lui répond alors : « Je suis un homme, tout comme vous. » Comme le souligne Engelking (2021), le choix de la forme d'adresse repose sur plusieurs facteurs, mais ici, le contexte historique et la couleur de peau des interlocuteurs apparaissent comme les éléments déterminants. Bien que le retour de guerre ait atténué certaines tensions entre soldats, les États-Unis restent marqués par la ségrégation, et les hommes blancs se considèrent, en général, comme supérieurs aux hommes noirs. En appelant Woodard « mon garçon », le chauffeur adopte une attitude méprisante, niant son statut d'adulte et rabaissant un vétéran ayant servi son pays. Cependant, Woodard choisit de répondre avec mesure afin d'éviter une escalade dans le bus. L'usage du « vous » s'impose ici comme un choix évident : une personne noire n'aurait pas pris le risque d'offenser un homme blanc déjà hostile en utilisant le « tu », un pronom qui aurait pu aggraver les inégalités sous-jacentes entre les deux hommes. Par ailleurs, l'attitude du chauffeur menace la « face positive » de Woodard en le rabaissant. La réplique de ce dernier constitue un acte de réparation de sa propre « face » : il réaffirme son statut d'égal. Le choix du « vous » renforce cette dynamique car Woodard ne répond pas par l'insulte ou l'agressivité, mais s'oppose avec une politesse formelle et digne.

Exemple 2

“If you can convince the lowest white man he’s better than the best colored man, he won’t notice you’re picking his pocket. Hell, give him somebody to look down on and he’ll empty his pockets for you” (p. 39 du TS)	« Si tu peux convaincre l’homme blanc le plus vil qu’il est supérieur au meilleur des hommes de couleur, il ne s’apercevra pas que tu lui fais les poches. Bon sang, donne-lui quelqu’un à mépriser, et il videra ses poches pour toi. » (p. 44)
--	--

Dans ce passage, le contexte diffère radicalement de celui de l'exemple précédent. Le président Johnson se trouve dans un hôtel avec son assistant, Bill Moyers, qui est plus jeune que lui. Leur journée a été marquée par l'observation d'insultes racistes, et leur soirée s'est prolongée autour de verres de bourbon. Plusieurs facteurs déterminent ici le choix de la forme d'adresse. Tout d'abord, l'âge : Johnson est plus âgé que Moyers. Ensuite, le statut social : il est non seulement le président des États-Unis, mais aussi le supérieur hiérarchique de Moyers. Enfin, le contexte de la discussion, marqué par une consommation d'alcool tout au long de la soirée, introduit une dimension informelle qui influence nécessairement le registre linguistique. Ces trois éléments convergent vers l'usage du « tu », de la part de Johnson envers Moyers, un choix qui me semble cohérent avec la relation entre les deux interlocuteurs et le cadre de leur échange.

4.3 Typographie

En commençant à traduire *Democracy Awakening*, j'ai remarqué une utilisation fréquente du tiret cadratin, dont l'usage ne me semblait pas naturel en français. Cette observation m'a amenée à mener des recherches pour déterminer si une adaptation de la ponctuation était nécessaire.

Kondratieva (2018) souligne que la ponctuation ne se réduit pas à un simple ensemble de séparateurs formels, mais constitue un composant essentiel de la structure sémantique et logique d'un texte. Ses règles varient considérablement d'une langue à l'autre, ce qui remet en cause l'idée d'une « conscience naïve » selon laquelle la ponctuation serait secondaire et universelle. L'auteure adopte une approche scientifique, présentant la ponctuation comme un système de signes porteurs de sens, qui remplit plusieurs fonctions :

- Une fonction sémantique et syntaxique, en levant les ambiguïtés ;
- Une fonction expressive et stylistique, en définissant le ton et l'accentuation d'un message ;
- Une fonction logique, en exprimant les relations entre les éléments lexicaux.

Elle préconise ainsi de traiter la ponctuation comme un système spécifique à chaque langue, nécessitant une adaptation lors du passage d'une langue à l'autre.

Lors d'une traduction il faut donc bien connaître les règles de traduction de la langue cible et les potentielles différences avec la langue source pour éviter toute erreur. J'ai repéré trois signes de ponctuations auxquels il a fallu être attentif, et où j'ai fait des modifications.

Tout d'abord le tiret cadratin, fortement utilisé en anglais. Perrousseaux (2010) précise le rôle du tiret cadratin et du tiret semi-cadratin en français. Employé seul, le tiret cadratin sert à marquer une énumération ou un changement de locuteur dans un dialogue. Utilisé par paire, il signale une pause moyenne ou poétique, tandis que la double virgule indique une pause faible et les parenthèses une pause forte. En français, cependant, la virgule est généralement privilégiée pour isoler des mots au sein d'une phrase, même si les tirets peuvent remplir cette fonction.

Exemple 1

The newcomers — Italians, Poles, Catholics, Jews, people who wore the costumes of their homelands and spoke unfamiliar languages — seemed alien to older inhabitants of the northern cities where many of them settled. (p.28 du TS)	Les nouveaux venus — Italiens, Polonais, catholiques, juifs, des gens qui portaient les costumes de leurs terres natales et parlaient des langues inhabituelles — paraissaient étrangers aux anciens habitants des villes du Nord où beaucoup d'entre eux s'étaient installés. (p. 33)
--	--

Dans certains cas, j'ai jugé utile de conserver le tiret cadratin pour marquer une pause moyenne, comme expliqué ci-dessus, car on est face à une énumération d'éléments distincts qui est assez longue. Étant donné que les tirets cadratins sont peu utilisés en français, les occurrences où je les ai conservés restent rares.

Pour les autres cas où une phrase s'insère dans une autre sans nécessiter une pause moyenne, les tirets ont été remplacés. Soit par des virgules pour signaler une pause faible, soit par des parenthèses en cas de pause forte. Lorsque la phrase insérée était trop longue et risquait de nuire à la compréhension, j'ai opté pour une séparation en deux phrases distinctes.

Exemple 2

Thanks to armies made up of men and women from all races and ethnicities — a mixed population Nazi leaders disdained — the Allies won the war for democracy against fascism. (p. 13 du TS)	Grâce aux armées composées d'hommes et de femmes de toutes races et de toutes ethnicités, une population mixte que les nazis méprisaient, les Alliés gagnèrent la guerre pour la démocratie contre le fascisme. (p. 18)
--	---

Ici, la lecture est plus fluide en français en conservant une seule phrase, mais les tirets ont été remplacés par des virgules pour marquer une pause faible, car on est face à une apposition qui répète ce qui vient d'être dit suivi d'une information supplémentaire.

Un autre point abordé par Perrousseaux concerne l'utilisation de l'italique pour les mots étrangers. Cette règle s'applique notamment aux emprunts, comme ceux effectués pour les termes techniques sans équivalence dans ma traduction, vu ci-dessus, qui sont systématiquement mis en italique.

Enfin, Perrousseaux relève une spécificité importante pour ma traduction : en français, il est possible d'utiliser des guillemets anglais doubles pour mettre en valeur un texte déjà encadré par des guillemets français, une pratique utile pour distinguer les niveaux de citation ou d'emphasis. Dans le texte source, j'ai rencontré plusieurs cas où une suite de mots était mise en évidence par des apostrophes au sein d'une citation. J'ai appliqué la technique de Perrousseaux en utilisant des guillemets français (« ») pour la citation principale, et des guillemets anglais doubles (" ") pour les mots mis en évidence à l'intérieur de la citation.

Exemple 3

"Is there an intimation about 'the subject races', whether Indian or African? [...]" (p. 8 du TS)	« Y a-t-il la moindre allusion "aux races assujetties", qu'elles soient indiennes ou africaines ? [...] » (p. 13)
---	---

5 Commentaires ponctuels

5.1 Les idiotismes

Lorsqu'il s'agit de traduire un idiotisme, Hajiyeveva (2025) insiste sur l'importance du but et du public cible. En effet, la stratégie qui sera choisie par le traducteur ne dépend pas seulement du type d'expression mais aussi de la finalité de la traduction. Comme on l'a vu dans l'analyse du texte source, cette traduction s'adresse à tout public francophone. L'objectif dans les choix de traduction a donc été de rendre le texte le plus accessible possible au lecteur francophone.

S'appuyant sur le cadre théorique de Mona Baker, Shojaei (2012) analyse les défis spécifiques posés par la traduction des idiotismes et des expressions figées. Ceux-ci se caractérisent par des structures figées qui autorisent peu de variations grammaticales ou lexicales. Leur sens ne peut être compris qu'en analysant l'ensemble des mots qui les composent, et non en se basant sur leur signification littérale. Cette particularité engendre plusieurs difficultés d'interprétation pour le traducteur. Il doit reconnaître qu'il s'agit d'une expression figée et non d'une phrase ordinaire, éviter les pièges du sens littéral plausible, qui peut induire en erreur si le contexte n'est pas pris en compte, et enfin identifier les faux amis : une expression de la langue source peut ressembler à une expression de la langue cible sans en partager le sens.

Une fois ces obstacles surmontés, le traducteur doit encore faire face à des difficultés de traduction :

- L'absence d'équivalence directe dans la langue cible.
- L'existence d'une expression similaire dans les deux langues, mais dont le sens varie selon le contexte.
- La coexistence d'un sens littéral et d'un sens figuré, qui complexifie le choix de la traduction.

Pour répondre à ces défis, Shojaei (2012) reprend les stratégies proposées par Baker, qui offrent plusieurs options. Ce sont ces quatre stratégies que j'ai choisies pour transposer les différents idiotismes en français. Pour chacune des stratégies décrites par Shojaei, j'ai retenu un exemple tiré de ma traduction afin d'en illustrer l'application. Si toutes ces stratégies sont mobilisées au cours de la traduction, elles ne sont toutefois pas toutes illustrées par les exemples présentés ci-dessous.

Tout d'abord, il est possible d'utiliser un idiotisme de même sens et de même forme dans la langue cible mais cette stratégie ne fonctionne que si les deux langues partagent des métaphores identiques.

Exemple 1

[...] he accused his party's standard-bearer, President Dwight Eisenhower, of embracing 'the siren song of socialism.' (p. 32 du TS)	[...] avoir accusé le porte-étendard de son propre parti, le président Dwight Eisenhower, de céder au " chant des sirènes du socialisme". (p. 37)
---	--

L'expression anglaise désigne une « incitation attirante, mais qui peut mener à un mauvais choix. » (Dictionary.com, 2018). En français, l'expression « céder au chant des sirènes » constitue un équivalent pertinent, puisqu'elle véhicule le même sens tout en reposant sur une image métaphorique identique. Son emploi permet ainsi de préserver à la fois le contenu sémantique et la forme de l'expression originale.

La seconde stratégie consiste à remplacer l'expression par un idiotisme de sens similaire mais de forme différente. L'image originale de l'expression est remplacée par une image propre à la langue cible.

Exemple 2

[...] Kennedy felt obliged to travel to Dallas, Texas, in November 1963 to mend some fences in the state Democratic Party. (p. 34 du TS)	Kennedy se sentit obligé de se rendre à Dallas, au Texas, en novembre 1963, pour arrondir les angles au sein du Parti démocrate de l'État. (p. 39)
---	---

L'expression anglaise signifie qu'il s'agit d'essayer d'apaiser les tensions avec quelqu'un à la suite d'un désaccord (Cambridge, 2026b). L'expression française « arrondir les angles » m'a semblé être le choix le plus approprié. J'ai envisagé une paraphrase, telle que « pour apaiser les tensions », mais j'ai finalement privilégié l'expression idiomatique afin de rester fidèle au texte de l'auteure et de conserver, lorsque cela n'affectait pas la qualité de ma traduction, le recours à des expressions.

Ensuite, le traducteur peut recourir à la paraphrase lorsqu'aucune équivalence directe n'existe dans la langue cible.

Exemple 3

“That ‘conservative’ political identity did not translate particularly well to America, where, because leaders were still creating the new government out of whole cloth, there was nothing long-standing to conserve”. (p. 7 du TS)	« Cette identité politique “conservatrice” se transposa difficilement aux États-Unis, où les dirigeants créaient encore le nouveau gouvernement à partir de rien et où il n’existait donc rien d’ancien à préserver. » (p. 12)
--	--

L'expression anglaise peut signifier soit « créé à partir de rien », soit « inventé de toute pièce » dans le sens d'un mensonge (Collins, 2025). Dans ce cas, une attention particulière devait être portée au contexte, l'expression initiale pouvant revêtir deux significations différentes. L'analyse du contexte montre qu'il s'agit ici de la première définition car le gouvernement était en cours de création. Il ne s'agissait pas d'un gouvernement « faux » ou fictif. Bien que l'expression française « inventé de toutes pièces » puisse correspondre à l'une des significations de l'expression anglaise, elle n'aurait pas été adaptée dans ce contexte. J'ai donc choisi de paraphraser afin d'éviter toute ambiguïté.

Exemple 4

Before the midterm elections of 1970, it was pretty clear to Nixon's advisors that they needed a Hail Mary plan to rally voters around the increasingly beleaguered president. (p. 43 du TS)	Avant les élections de mi-mandat de 1970, il était assez évident pour les conseillers de Nixon qu'ils avaient besoin d'un plan de la dernière chance pour rallier les électeurs autour d'un président de plus en plus fragilisé. (p. 48)
--	--

L'expression anglaise, issue du football américain, signifie qu'une situation présente très peu de chances de réussite (Ravishenbagam, 2025). Étant donné son origine culturelle spécifique (le football américain), il n'est pas possible de la traduire en conservant pleinement l'image véhiculée dans le texte source. J'ai donc privilégié

le recours à une paraphrase, qui permet à un lecteur francophone de comprendre plus aisément le sens de l'expression tout en préservant le message initial.

Enfin, si l'expression n'apporte aucune information essentielle au sens global du texte ou si sa traduction s'avère trop complexe, elle peut être omise. Je n'ai toutefois rencontré aucun cas de ce type au cours de ma traduction et l'omission d'une expression ne s'est pas révélée nécessaire.

En définitive, il n'existe pas de solution unique pour traduire les idiotismes. Le traducteur doit faire preuve de flexibilité, porter une attention particulière au contexte et prendre en compte les aspects culturels des deux langues pour choisir la stratégie la plus adaptée (Shojaei, 2012).

5.2 Les abréviations

Dans *Democracy Awakening*, Heather Cox Richardson utilise deux types d'abréviations : les acronymes et les sigles. Dans les deux cas, il s'agit de mots formés à partir des premières lettres de plusieurs termes. La distinction réside dans leur prononciation : un sigle se prononce lettre par lettre, tandis qu'un acronyme se lit comme un mot normal (Vitrine linguistique, 2026).

Ulitkin et al. (2020) soulignent les difficultés spécifiques que ces abréviations posent au traducteur. La première consiste à reconnaître une abréviation, notamment dans un domaine spécialisé où leur identification ou leur signification peut échapper au traducteur. Une autre difficulté majeure est la polysémie : une même abréviation peut correspondre à des dizaines de définitions différentes selon le contexte. Par ailleurs, le traducteur doit veiller à ce que l'abréviation reste fidèle au domaine traité, sans quoi les lecteurs percevront immédiatement qu'il s'agit d'une traduction. Enfin, un décalage terminologique entre la langue source et la langue cible peut compliquer la tâche : les mêmes lettres peuvent avoir des significations différentes, car les deux langues ne suivent pas nécessairement le même processus de formation des abréviations.

Ulitkin et al. (2020) classent les stratégies de traduction en deux catégories principales : la normalisation, qui consiste à respecter les normes de la langue cible,

et l'explicitation, qui vise à fournir des détails supplémentaires pour compenser les différences culturelles.

Parmi les stratégies recommandées, plusieurs se sont montrées utiles lors de ma traduction. La première approche consiste à remplacer l'abréviation par un équivalent en français lorsque celui-ci existe. C'est la solution la plus simple car il suffit de consulter des dictionnaires ou des ressources en ligne pour vérifier s'il existe une traduction établie. Par exemple, j'ai traduit NATO par OTAN, une équivalence largement reconnue.

La deuxième stratégie est la conservation de l'abréviation originale, soit parce qu'elle est déjà bien connue du public francophone, soit parce qu'elle est explicitée dans le texte. Ainsi, des sigles comme CIA ou FBI ont été conservées car ils sont compris sans difficulté. Dans d'autres cas, notamment pour la NAACP, j'ai gardé l'abréviation anglaise lorsqu'elle était accompagnée d'une explication.

Exemple 1

Black leaders in Abbeville took Recy Taylor's case to the National Association for the Advancement of Colored People (NAACP). (p. 14 du TS)	Les leaders noirs à Abbeville amenèrent le cas de Recy Taylor devant l'Association nationale pour la promotion des gens de couleur (NAACP). (p. 19)
--	--

Comme il n'existe pas d'équivalent en français à cette abréviation et que le sens est clarifié juste avant, il m'a semblé plus logique de conserver l'abréviation originale.

Enfin, j'ai eu recours à la traduction descriptive (paraphrase) lorsqu'aucune abréviation équivalente n'existait en français. Cette méthode a été utilisée avec parcimonie, mais systématiquement lorsque j'estimais qu'un lecteur francophone pourrait ne pas comprendre ou manquer une information essentielle.

Exemple 2

[...] Doris Miller of Waco, Texas, who was stationed on the U.S.S. West Virginia at the time of the attack. (p. 13 du TS)	[...] Doris Miller de Waco, au Texas, qui était en poste sur le navire américain West Virginia au moment de l'attaque. (p. 17)
--	---

Ici, U.S.S. (United States Ship) n'a pas d'équivalent en français et une simple transcription n'aurait pas été claire. J'ai donc opté pour une reformulation explicite « navire américain » pour garantir la compréhension sans alourdir le texte.

Cependant, deux exceptions ont nécessité une approche légèrement différente : j'ai eu recours à des notes de bas de page tout en appliquant les stratégies identifiées par Ulitkin et al. (2020) pour garantir la clarté pour un lecteur francophone.

Exemple 3

The Committee to Re-elect the President-aptly nicknamed CREEP as its operations came to light-embarked on a course of campaign sabotage. (p. 47 du TS)	Le Comité pour la réélection du président, judicieusement surnommé CREEP ² à mesure que ses opérations éclatèrent au grand jour, s'engagea dans une campagne de sabotage électoral. (p. 51) ² Note de bas de page : jeu de mots avec l'anglais <i>creep</i> , qui signifie « sale type »
---	--

L'acronyme CREEP présente une particularité : il ne se contente pas de condenser le nom du comité (*Committee to Re-elect the President*), mais joue aussi sur la sonorité du mot, qui signifie « sale type » en français. Pour conserver cette double signification sans alourdir le texte, j'ai appliqué la même logique que dans les exemples précédents : garder l'abréviation originale tout en l'accompagnant d'une note de bas de page pour en expliquer le sens.

Exemple 4

García had organized the American GI Forum the previous year to emphasize that Hispanic veterans were Americans who were fully entitled to their constitutional rights. (p. 20 du TS)	L'année précédente, García avait créé l'American GI Forum³ pour souligner le fait que les vétérans hispaniques étaient des Américains qui jouissaient pleinement de leurs droits constitutionnels. (p. 25) ³Note de bas de page : une organisation de défense des droits civiques des vétérans latino-américains.
---	--

Dans ce cas-ci, deux éléments compliquent la traduction. D'une part, l'abréviation G.I. (*Government Issue* ou *General Issue*), qui désigne les soldats américains, est intégrée au nom d'une organisation. D'autre part, cette organisation, typiquement américaine, n'a pas d'équivalent direct en français. Plutôt que de risquer une traduction approximative ou une perte de sens, j'ai choisi de conserver le nom original tout en ajoutant une note explicative en bas de page pour préciser qu'il s'agit d'une organisation de défense des droits civiques des vétérans latino-américains.

5.3 Traduction des titres

Christiane Nord (2019) souligne que la traduction littérale, ou fidèle, d'un titre est souvent insuffisante pour en préserver la fonctionnalité. Plusieurs problèmes se posent lors de la traduction. D'abord, les allusions culturelles : un titre basé sur une citation (biblique, littéraire ou historique) peut perdre son impact si la référence n'est pas connue dans la culture cible. Ensuite, les structures grammaticales : les préférences pour certains types de titres varient d'une langue à l'autre, voire d'un individu à l'autre. Nord explique par exemple que la taille moyenne d'un titre en anglais est de 3 ou 4 mots, tandis que le titre en question en compte 8. Par ailleurs, un titre doit rester compréhensible et fournir suffisamment d'informations au lecteur, tout en respectant les intentions de l'auteur.

Pour la traduction du titre *Democracy Awakening*, j'ai cherché à respecter les critères établis par Nord. L'objectif principal était de rendre le titre compréhensible

pour un lecteur francophone, tout en préservant l'intention initiale de Richardson lorsqu'elle a choisi le titre de son ouvrage.

Le titre original se compose d'un titre principal et d'un sous-titre. Pour le titre principal, « Democracy Awakening », le choix s'est porté sur « Réveil de la démocratie » plutôt que sur « Éveil de la démocratie ». Ce choix permet d'accentuer l'idée que le livre s'adresse aux Américains pour les inciter à prendre conscience d'une réalité politique et sociale.

Le sous-titre, « Notes on the State of America » fait référence à un ouvrage célèbre de la littérature américaine, comme l'explique Richardson dans une interview (Maddux, 2023). Il s'agit d'un clin d'œil à « Notes on the State of Virginia » de Thomas Jefferson, un auteur que Richardson n'apprécie pas beaucoup, elle en rit d'ailleurs dans son podcast. Pour conserver cette pointe d'humour et cette référence culturelle, j'ai choisi de m'appuyer sur les traductions françaises existantes de l'œuvre de Jefferson. Deux occurrences sont connues : « Notes sur l'État de Virginie » et « Observations sur l'État de Virginie ». C'est cette dernière qui a été retenue, dans la mesure où elle est la plus répandue, ayant fait l'objet de plusieurs éditions françaises sous ce titre, notamment celle des éditions Rue d'Ulm. Le sous-titre final est donc : « Observations sur l'État de l'Amérique ».

Pour les titres des chapitres, leur rôle est avant tout référentiel (Nord, 2019) : leur fonction principale est d'informer le lecteur sur le contenu du chapitre qui suit. J'ai donc adopté une démarche de traduction classique, en cherchant à rester fidèle à l'intention de l'auteure et à garantir une compréhension optimale pour un lecteur francophone. Ainsi, *Race and Taxes* a été traduit littéralement par « Race et impôts », la structure et la brièveté du titre source ne posant pas de difficulté particulière de transposition. De même, *Reclaiming Our Country* a été rendu par « Reprendre notre pays », un choix qui conserve le sens du verbe *to reclaim* (reprendre possession de quelque chose) tout en évitant la connotation de lutte que pourrait impliquer l'emploi de « reconquérir ».

Conclusion

Ce mémoire marque l'aboutissement de ma formation en traduction en mettant en pratique les compétences et connaissances acquises tout au long de ce cursus. Il a notamment exigé une capacité à se documenter de manière critique et ciblée, en s'appuyant sur des sources fiables et pertinentes, ainsi qu'un travail de traductologie.

Ce travail s'est construit autour de ma traduction de *Democracy Awakening: Notes on the State of America*, un ouvrage de l'historienne Heather Cox Richardson qui allie récit historique et argumentation politique. Chaque problème rencontré lors de la traduction, qu'il s'agisse de la transposition de concepts juridiques américains, de la reformulation d'expressions idiomatiques ou de la sensibilité terminologique, a nécessité une démarche rigoureuse. Il a fallu identifier le problème, explorer les solutions possibles, et enfin justifier mes choix à l'aide de la littérature scientifique. Cette méthode a permis de garantir la cohérence et la justesse des choix.

Un fil conducteur se dégage de ces difficultés : la nécessité de rendre accessibles en français des réalités culturelles et institutionnelles américaines, tout en préservant le sens et la fonction originels du texte. Cette idée centrale a guidé l'ensemble du processus de traduction, imposant un équilibre entre la fidélité au texte source et l'adaptation aux attentes d'un public francophone.

L'objectif de cette traduction était clair : reproduire la fonction première du texte source, c'est-à-dire informer et mobiliser un public large sur des enjeux démocratiques et historiques. En comblant un vide éditorial francophone autour de l'œuvre de Heather Cox Richardson, ce travail prend une dimension supplémentaire. Il ne s'agit pas uniquement d'un exercice académique, ce travail offre aux lecteurs francophones un accès à une analyse actuelle de la démocratie américaine, à un moment où cette réflexion n'a jamais été aussi nécessaire.

Annexe

Annexe 1 : Godart_13412100_2026_Annexe1. Traduction partielle du texte source *Democracy Awakening: Notes on the State of America*.

Annexe 2 : Godart_13412100_2026_Annexe2. Texte source partiel : Richardson, H. C. (2023). *Democracy awakening: Notes on the state of America*. New York, Viking.

Bibliographie

Texte source

Richardson, H. C. (2023). *Democracy awakening: Notes on the state of America*. New York, Viking.

Textes parallèles

Bacharan, N. (1994). *Histoire des Noirs américains (Vol. 68)*. Editions Complexe.

David, C. P., & Tourreille, J. (2007). *Le conservatisme américain : un mouvement qui a transformé les États-Unis (Vol. 7)*. PUQ.

Nouailhat, Y.H. (2009). *Les États-Unis de 1917 à nos jours*. Armand Colin.

Pauwels, M.-C. (2021). Chapitre 5. Les minorités. *Civilisation des États-Unis* (pp. 70-90). Hachette Education.

Vincent, B. (Ed.). (2016). *Histoire des États-Unis*. Flammarion.

Monographies

En anglais

Genovese, M. A. (2023). *The Legacy of Watergate and the Nixon Presidency: Nixon's Curse*. Palgrave Macmillan.

Mason, R. (2011). *The republican party and American politics from Hoover to Reagan*. Cambridge University Press.

En français

Chuquet, H. & Paillard, M. (1989). Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français. Ophrys.

Kandel, M. (2025). *Une première histoire du trumpisme*. Gallimard.

Kaspi, A. (2013). *John F. Kennedy : Une famille, un président, un mythe*. André Versaille Éditeur.

Perrousseaux, Y. (2010). *Règles de l'écriture typographique du français*. Atelier Perrousseaux.

Vandal, G. (2021). *Joe Biden : Un leadership rassembleur ?* Mardaga.

Vandal, G. (2022). *Martin Luther King : Un leadership en faveur des droits civiques*. Mardaga.

Articles et chapitres d'ouvrages

En anglais

Engelking, T. L. (2021). Navigating Pronouns of Address as Speakers and Teachers of French: Pedagogical Implications of a Tu/Vous Survey. *The French Review*, 95(2), 59-79. <https://muse.jhu.edu/article/839844>

Goldsmith, D. J. (2007). Brown and Levinson's politeness theory. *Explaining communication: Contemporary theories and exemplars*, 219-23.

Hajiyeva, B. (2025). Translating idioms and slang: Problems, strategies, and cultural implications. *Acta Globalis Humanitatis et Linguarum*, 2(2), 284-293. https://www.researchgate.net/publication/390129750_Translating_Idioms_and_Slang_Problems_Strategies_and_Cultural_Implications#full-text

Haroon, H. (2019). The use of footnotes in the Malay translation of 'A Thousand Splendid Suns'. *Translation & Interpreting: The International Journal of Translation and Interpreting Research*, 11 (1), 130-146. <https://www.trans-int.org/index.php/transint/article/view/834/332>

Kondratieva, E. O. (2018). Punctuation marks and translators' naïve mind. *Journal of Siberian Federal University. Humanities & Social Sciences*, 11(6), 935–940. <https://pdfs.semanticscholar.org/d402/900d8f3e43538e68c07d5e726fb8f1b782ed.pdf>

Moore, J. R. (1965). Senator Josiah W. Bailey and the "Conservative Manifesto" of 1937. *The Journal of Southern History*, 31 (1), 21-39.

https://cweb.middlebury.edu/amlit_civ/allen/field_house/2012%20backup/scholarship/review%20notes/new-deal-critics2.pdf

Nord, C. (2019). Paving the way to the text: Forms and Functions of Book Titles in Translation. *Russian Journal of Linguistics*, 23(2), 328-343.

<https://www.semanticscholar.org/reader/a312155c6df5b15e21d795d16ed84a7c39625aac>

Patard, A. (2024). Temporal Regression and Tense: The Case of the French Imparfait and Passé Simple. *Langages*, 236(4), 115-132.

<https://shs.cairn.info/revue-langages-2024-4-page-115?lang=en>

Perlstadt, H. (2018). Natural law, Herbert Spencer, Donald Trump and

American Values. [https://www.researchgate.net/profile/Harry-](https://www.researchgate.net/profile/Harry-Perlstadt/publication/327872065_Natural_Law_Herbert_Spencer_Donald_Trump_and_American_Values/links/5baab26292851ca9ed25dc4e/Natural-Law-Herbert-Spencer-Donald-Trump-and-American-Values.pdf)

[Perlstadt/publication/327872065_Natural_Law_Herbert_Spencer_Donald_Trump_and_American_Values/links/5baab26292851ca9ed25dc4e/Natural-Law-Herbert-Spencer-Donald-Trump-and-American-Values.pdf](https://www.researchgate.net/profile/Harry-Perlstadt/publication/327872065_Natural_Law_Herbert_Spencer_Donald_Trump_and_American_Values/links/5baab26292851ca9ed25dc4e/Natural-Law-Herbert-Spencer-Donald-Trump-and-American-Values.pdf)

Qani, M. I. (2023). Problems of non-equivalent words in technical translation.

<https://arxiv.org/pdf/2311.12395>

Shojaei, A. (2012). Translation of idioms and fixed expressions: Strategies and difficulties. *Theory and Practice in Language Studies*, 2(6), 1220-

1229. <https://www.academypublication.com/issues/past/tpls/vol02/06/18.pdf>

Ulitkin, I., Filipova, I., Ivanova, N., & Babaev, Y. (2020). Use and translation of abbreviations and acronyms in scientific texts. In *E3S Web of Conferences* (Vol. 210, p. 21006). EDP Sciences.

https://www.researchgate.net/publication/347347861_Use_and_translation_of_abbreviations_and_acronyms_in_scientific_texts

En français

Bryson, C., & Mahéo, O. (2015). Introduction : Le consensus libéral et l'ancrage d'une américanité normative. *Groupe de Recherches Anglo-Américaines de Tours*, (18), 8. <https://shs.hal.science/halshs-01397420/document>

Gémar, J. C. (1998). Les enjeux de la traduction juridique. Principes et nuances. *Traduction de textes juridiques : problèmes et méthodes, Equivalences*, 98, 7.

Harvey, M. (2002). Traduire l'intraduisible. Stratégies d'équivalence dans la traduction juridique. *ILCEA. Revue de l'Institut des langues et cultures d'Europe, Amérique, Afrique, Asie et Australie*, (3), 39-49.
<https://journals.openedition.org/ilcea/790>

Henry, J. (2000). De l'érudition à l'échec : la note du traducteur. *Meta*, 45(2), 228-240. <https://doi.org/10.7202/003059ar>

Loison-Charles, J., & Martin-Breteau, N. (2023). Dire et traduire l'identité noire en France et aux États-Unis : questions raciales, enjeux linguistiques, perspectives scientifiques. *Revue française d'études américaines*, 174(1), 3-19.
<https://shs.cairn.info/revue-francaise-d-etudes-americaines-2023-1-page-3?lang=fr>

Peeters, B. (2004). 'Tu ou vous ?'. *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 1-17. <https://www.jstor.org/stable/40618652?seq=5>

Wecksteen-Quinio, C. (2023). Comment rendre les sens du "N-word"? L'exemple de la traduction française de *A Time To Kill* de John Grisham. *Revue française d'études américaines*, 174(1), 58-77. <https://shs.cairn.info/revue-francaise-d-etudes-americaines-2023-1-page-58?lang=fr>

Pages web

En anglais

Eisenhower Presidential Library. (s.d.). *Civil Rights Act of 1957*. National Archives. (consulté le 23 juillet 2026). <https://www.eisenhowerlibrary.gov/research/online-documents/civil-rights-act-1957>

Kirkus Reviews. (2023). *Democracy awakening: Notes on the state of America*. (consulté le 22 juillet 2026). <https://www.kirkusreviews.com/book-reviews/heather-cox-richardson/democracy-awakening/>

Maddux, B. (2023). *Author interview: Heather Cox Richardson on “Democracy Awakening”*. The Arts Fuse. (consulté le 10 juillet 2026). <https://artsfuse.org/280346/author-interview-heather-cox-richardson-on-democracy-awakening/>

National Archives and Records Administration. (2022). *Civil Rights Act (1964)*. (consulté le 19 juillet 2026). <https://www.archives.gov/milestone-documents/civil-rights-act>

Payne, P. G. (2025). *Phillip G. Payne on Heather Cox Richardson’s Democracy Awakening: Notes on the State of America*. Society for U.S. Intellectual History. (consulté le 6 juin 2026). <https://s-usih.org/2025/06/phillip-g-payne-on-heather-cox-richardsons-democracy-awakening-notes-on-the-state-of-america/>

Penguin Random House. (s.d.). *Democracy awakening by Heather Cox Richardson*. Penguin Random House. (consulté le 2 juillet 2026). <https://www.penguinrandomhouse.com/books/717588/democracy-awakening-by-heather-cox-richardson/>

Ravishenbagam, N. (2025). *A Hail Mary – Idiom meaning, origin, examples & IELTS usage*. IELTSMaterial. (consulté le 25 juillet 2026). <https://ieltsmaterial.com/idiom-a-hail-mary/>

Richardson, H. C. (s.d.). *History department faculty*. Boston College, Morrissey College of Arts and Sciences. (consulté le 20 mai 2026).

<https://www.bc.edu/content/bc-web/schools/morrissey/departments/history/people/faculty-directory/heather-cox-richardson.html>

ShareAmerica. (2015). *NAACP : l'égalité pour tous*. (consulté le 17 juillet 2026). <https://archive-share.america.gov/fr/naacp-l-egalite-pour-tous/index.html>

Smith, S. (2023). *Democracy awakening: New book by noted BC historian Heather Cox Richardson explores the state of America*. Boston College, University Communications. (consulté le 3 juillet 2026). <https://www.bc.edu/content/bc-web/bc-news/arts-sciences/history/democracy-awakening.html>

U.S. Department of Justice, Civil Rights Division. (2017). History of federal voting rights laws. (consulté le 16 juillet 2026). <https://www.justice.gov/crt/history-federal-voting-rights-laws>

En français

La vitrine linguistique (2026). *Généralités sur les sigles et acronymes*. Office québécois de la langue française. (consulté le 24 juillet 2026).

<https://vitritelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/21385/les-abreviations-et-les-symboles/les-sigles-et-les-acronymes/generalites-sur-les-sigles-et-acronymes>

Pavelchievici, R. (2026). *États-Unis d'Amérique (le territoire et les hommes) : Histoire des politiques économiques depuis 1945*. Encyclopædia Universalis. (consulté le 16 juillet 2026). <https://www.universalis.fr/encyclopedie/etats-unis-d-amerique-le-territoire-et-les-hommes-histoire-des-politiques-economiques-depuis-1945/3-declin-crise-et-renouveau/>

Diapositives de cours

Lefer, M-A. (2025). *Translation Strategies and tactics*. [Diapositives]. LTRAD2001 : Translation Studies. UCLouvain.

Entrées de dictionnaires

En anglais

Brown. (2026a). Dans *Cambridge* (consulté le 15 juillet 2026).

<https://dictionary.cambridge.org/dictionary/english/brown>

Mend your fences. (2026b). Dans *Cambridge*. (consulté le 15 mai 2026).

<https://dictionary.cambridge.org/dictionary/english/mend-fences>

Out of whole cloth. (2025) Dans *Collins*. (consulté le 25 juillet 2026).

<https://www.collinsdictionary.com/dictionary/english/out-of-whole-cloth>

Siren song. (2018). Dans *Dictionary.com*. (consulté le 25 juillet 2026).

<https://www.dictionary.com/culture/slang/siren-song>

Welfare state. (2026). Dans *Cambridge*. (consulté le 25 mai 2026).

<https://dictionary.cambridge.org/fr/dictionnaire/anglais/welfare-state>

En français

Ku Klux Klan. (s.d.). Dans *Larousse*. (consulté le 18 juillet 2026).

https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Ku_Klux_Klan/128145

